

**COMMENTS ON REPORTED STATISTICS**

**COMMENTAIRES SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES**

**COMENTARIOS SOBRE LAS ESTADÍSTICAS DECLARADAS**

## OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES

1. Ces observations ont pour but de faciliter l'étude des informations statistiques sur les substances psychotropes fabriquées de façon licite, informations figurant dans les tableaux (p. 91 à 222) établis à partir des données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) en application de l'article 16 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.
2. Cent onze substances sont inscrites aux quatre Tableaux de la Convention de 1971. Les tableaux statistiques couvrent la période de cinq ans allant de 1995 à 1999 en ce qui concerne les substances inscrites aux Tableaux II et III de ladite

Convention et la période de trois ans allant de 1997 à 1999 pour ce qui est des substances inscrites au Tableau IV. Étant donné qu'un petit nombre de gouvernements seulement ont fait état de la fabrication de substances inscrites au Tableau I et que le commerce de ces substances est très limité, aucun tableau statistique ne leur est consacré. Il en est de même pour la mécloqualone et la phencyclidine, toutes deux inscrites au Tableau II, et pour la léfétamine, inscrite au Tableau IV. Cependant, les statistiques communiquées sur les substances inscrites au Tableau I, ainsi que sur la mécloqualone, la phencyclidine et la léfétamine sont mentionnées dans les observations.

### Substances inscrites au Tableau I

3. Vingt-sept substances sont inscrites au Tableau I. Aux termes de l'article 7 de la Convention de 1971, l'utilisation de ces substances devrait être interdite sauf à des fins scientifiques ou à des fins médicales très limitées et par des personnes dûment autorisées qui travaillent dans des établissements médicaux ou scientifiques relevant directement de leur gouvernement ou expressément autorisés par eux. Cette restriction découle du fait que toutes les substances inscrites au Tableau I sont des hallucinogènes et/ou des stimulants du système nerveux central dont l'utilisation médicale est extrêmement limitée, voire inexistante. Leur fabrication, leur stockage et leur commerce sont par conséquent très peu développés. Les exceptions sont indiquées ci-dessous.

4. La Convention de 1971 ne prévoit pas l'utilisation par l'industrie de substances psychotropes inscrites au Tableau I pour la fabrication de substances ou de produits non psychotropes. Toutefois, aux États-Unis d'Amérique, la DMA est utilisée pour la fabrication de certains types de pellicules photographiques. La fabrication de DMA dans ce pays s'est établie en moyenne à plus de 7,9 tonnes par an entre 1995 et 1999. À la fin de 1999, les stocks de DMA détenus aux États-Unis s'élevaient à 1,2 tonne. Il n'existe apparemment aucun autre produit pouvant être utilisé à la place de la DMA dans le procédé de fabrication susmentionné. Aussi, la DMA devrait-elle continuer à être utilisée à cette fin dans ce pays<sup>1</sup>.

5. Les États-Unis ont signalé pour la première fois en 1999 l'utilisation de PMA pour la fabrication de substances non psychotropes destinées à des fins médicales et scientifiques. Sur les 31 kg de PMA fabriqués, 29 kg ont été utilisés à cette fin et 2 kg ont été ajoutés aux stocks.

6. Les parties à la Convention de 1971 peuvent autoriser une utilisation limitée des substances inscrites au Tableau I pour la fabrication de substances psychotropes inscrites à d'autres tableaux. Les États-Unis fabriquent depuis 1991 des isomères du tétrahydrocannabinol (THC) inscrits au Tableau I, principalement le  $\Delta$ -8-tétrahydrocannabinol, pour fabriquer du  $\Delta$ -9-tétrahydrocannabinol ( $\Delta$ -9-THC), substance psychotrope inscrite au Tableau II. En 1992, les États-Unis ont signalé la fabrication de 15 kg d'isomères du

THC inscrits au Tableau I. La fabrication de ces isomères du THC est passée à environ 38 kg par an en 1995 et 1996. Aucune fabrication n'a été signalée en 1997, mais il en a été fabriqué 61 kg en 1998 et près de 147 kg en 1999. Les stocks détenus par le pays ont été ramenés de 119 kg en 1998 à 101 kg en 1999.

7. Outre la DMA, la PMA et le THC, 14 autres substances inscrites au Tableau I ont été fabriquées aux États-Unis pendant la période 1995-1999. Les quantités fabriquées s'élevaient en général à quelques grammes. Ces substances étaient les suivantes: brolamfétamine, DMT, éticyclidine, *N*-éthyl-MDA, (+)-lysergide, MDMA, mescaline, méthcathinone, 4-méthylaminorex, psilocine, rolicyclidine, STP ou DOM, ténamfétamine (MDA) et ténocyclidine. Cinq autres pays seulement ont signalé la fabrication de quelques grammes de substances inscrites au Tableau I depuis 1995: l'Australie (brolamfétamine, DMA, MDA, MDMA et mescaline), Israël ((+)-lysergide, MDA, MDMA, ténocyclidine et THC), les Pays-Bas (*N*-éthyl-MDA et MDMA), la Suisse (DMT, mescaline, MDA et MDMA) et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ((+)-lysergide, MDMA et mescaline).

8. À la fin de 1999, des quantités de substances inscrites au Tableau I — allant de quelques grammes à plusieurs centaines de grammes — étaient en stock, principalement aux États-Unis. Ces substances étaient les suivantes: brolamfétamine, cathinone, DET, DMT, DOET, *N*-éthyl-MDA, éticyclidine, étryptamine, *N*-hydroxy-ténamfétamine (*N*-hydroxy-MDA), (+)-lysergide, MDA, MDMA, mescaline, méthcathinone, 4-méthylaminorex, 3-méthoxy-4,5-méthylènedioxyamfétamine (MMDA), psilocine, psilocybine, rolicyclidine, STP ou DOM, ténocyclidine et TMA. Les stocks de ces substances sont restés relativement stables ces dernières années. Les stocks de DMA, PMA et THC sont traités dans les paragraphes 4 à 6 ci-dessus.

9. D'autres pays ont déclaré détenir à la fin de 1999 des stocks de quelques grammes de substances inscrites au Tableau I: l'Australie (brolamfétamine, DMA, *N*-éthyl-MDA, MDA, MDMA, mescaline, PMA et STP ou DOM), le Danemark (DMT, mescaline, STP ou DOM et THC), Israël (cathinone, (+)-lysergide, MDA, MDMA, PMA, ténocyclidine et THC), l'Italie (DMA), les Pays-Bas (mescaline), la

<sup>1</sup>Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.95.XI.4), par. 75.

Suisse (DMT, mescaline, MDA, MDMA et psilocybine) et le Royaume-Uni (mescaline).

10. Le commerce international de substances inscrites au Tableau I s'est toujours limité à de rares transactions portant sur quelques grammes au maximum. Entre 1995 et 1999,

outre les pays susmentionnés, l'Allemagne, l'Autriche, la Colombie, Cuba, l'Espagne, la France, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Région administrative spéciale de Hong Kong, Singapour et la Turquie ont signalé l'importation ou l'exportation de petites quantités de certaines de ces substances.

## Substances inscrites au Tableau II

11. Quinze substances, dont l'abus constitue un grave risque pour la santé publique et qui sont peu à moyennement utiles sur le plan thérapeutique, sont inscrites au Tableau II. Elles appartiennent aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central; hallucinogènes; sédatifs-hypnotiques; et antitussifs. Outre leurs diverses applications en médecine humaine et/ou vétérinaire, certaines sont utilisées dans l'industrie pour la fabrication d'autres substances psychotropes ou pour être transformées en substances non psychotropes.

### *Stimulants du système nerveux central*

#### *Amphétamines*

12. Les deux isomères optiques de l'amphétamine (lévofamphétamine et dexafamphétamine) et leur mélange racémique (amphétamine), ainsi que les deux isomères optiques de la méthamphétamine (lévométhamphétamine et méthamphétamine) et leur mélange racémique (racémate de méthamphétamine) sont inscrits au Tableau II. L'OICS reçoit des gouvernements des rapports statistiques sur l'amphétamine, la dexafamphétamine et la méthamphétamine depuis les années 70. Les statistiques concernant la lévofamphétamine et la lévométhamphétamine sont disponibles depuis 1986 et celles concernant le racémate de méthamphétamine depuis 1988. Cette différence tient au fait que les substances en question n'ont pas été placées sous contrôle en application des dispositions de la Convention de 1971 au même moment.

13. Seule une petite partie des amphétamines inscrites au Tableau II fabriquées dans le monde est directement utilisée à des fins médicales. Pour l'essentiel, les quantités fabriquées sont avant tout employées par l'industrie comme produits intermédiaires dans la fabrication d'autres substances qui peuvent être divisées en deux groupes: autres substances psychotropes, dont les isomères optiques de la substance originale, et substances n'entrant pas dans le champ d'application de la Convention de 1971. Pour la plupart des amphétamines, les quantités fabriquées sont fonction de la demande de produits finals.

#### *Utilisation médicale directe*

14. Les amphétamines inscrites au Tableau II sont principalement utilisées pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention et la narcolepsie. Leur utilisation très répandue pour le traitement de l'obésité a été interrompue ou sensiblement réduite dans la plupart des pays. Depuis la fin des années 70, les quantités d'amphétamines utilisées directement à des fins médicales sont très faibles dans presque tous les pays, à l'exception principalement des États-Unis où l'utilisation médicale de la dexafamphétamine et, dans une moindre mesure, de l'amphétamine a considérablement augmenté dans les années 90. L'utilisation de la dexafamphétamine

a également progressé dans quelques autres pays, notamment en Australie, au Canada et au Royaume-Uni pendant la même période. La lévométhamphétamine est utilisée en quantités relativement stables aux États-Unis pour la fabrication de préparations à inhaler par voie nasale utilisées comme décongestifs. En 1999, la quantité totale d'amphétamines du Tableau II fabriquées dans le monde pour une utilisation médicale directe s'élevait à 10 tonnes environ (approximativement 670 millions de doses quotidiennes déterminées). Plus de 95 % de cette quantité devaient être utilisés aux États-Unis. La fabrication mondiale d'amphétamines à des fins médicales directes a plus que doublé entre 1998 et 1999; elle était près de neuf fois plus importante en 1999 qu'en 1991.

15. Aux États-Unis, les besoins médicaux en dexafamphétamine sont couverts par la fabrication nationale. Celle-ci a été stable dans les années 80, s'élevant à environ 350 kg par an avant d'augmenter fortement après 1991 pour atteindre presque 1,7 tonne en 1995. Elle s'est maintenue telle quelle en 1996 et 1997, est passée à 2,4 tonnes en 1998 et a beaucoup augmenté en 1999, atteignant le niveau record de près de 7,3 tonnes. Sur cette quantité, près de 4,7 tonnes ont servi à fabriquer des produits pharmaceutiques et 2,5 tonnes ont été ajoutées aux stocks, lesquels sont passés de 365 kg seulement en 1998 à 2,9 tonnes en 1999. Les États-Unis ont déclaré avoir exporté 55 kg de cette substance en 1999. L'utilisation de la dexafamphétamine a fortement progressé dans ce pays, en particulier depuis 1998, en raison principalement d'une très forte augmentation de sa prescription pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention (appelés aux États-Unis troubles déficitaires de l'attention/hyperactivité) et, dans une bien moindre mesure, pour le traitement de la narcolepsie et de l'obésité.

16. En Australie et au Canada, les besoins médicaux en dexafamphétamine sont couverts par les importations. Les importations de l'Australie sont sensiblement passées de 6 kg seulement en 1991 à 61 kg en 1995, puis ont grimpé jusqu'à 149 kg en 1999. Au Canada, elles sont passées de 7 kg en 1991 à 85 kg en 1997 et s'établissaient à 5,5 kg en 1999. De 1993 à 1995, le Royaume-Uni a aussi importé de la dexafamphétamine, à raison de 40 kg par an en moyenne de 1997 à 1999.

17. Les États-Unis sont aussi le principal utilisateur d'amphétamine à des fins médicales et cette utilisation a notablement augmenté depuis 1998, année où la prescription de produits associant l'amphétamine et la dexafamphétamine pour le traitement des troubles de l'attention a commencé à se répandre. En 1999, ce pays a eu besoin d'environ 2 tonnes d'amphétamine à cette fin contre 20 kg seulement en 1996. L'utilisation de la méthamphétamine aux États-Unis est nettement plus faible (environ 35 kg par an). Aussi bien l'amphétamine que la méthamphétamine consommées aux États-Unis sont produites dans le pays. Les autres pays utilisant ces

substances ont surtout eu recours à l'importation. En 1999, l'Allemagne était le principal importateur d'amphétamine (22 kg) suivie par la Suisse (18 kg) et la Belgique (10 kg). Le principal importateur de méthamphétamine en 1999 a été le Chili (17 kg).

18. Environ 400 kg par an de lévométhamphétamine ont été utilisés au cours des dernières années aux États-Unis pour la fabrication de préparations à inhaler par voie nasale qui, dans ce pays, sont exemptées de certaines mesures de contrôle conformément à l'article 3 de la Convention de 1971. Ces préparations étaient réservées uniquement à la consommation intérieure.

19. Le tableau 1 montre dans quels pays l'utilisation d'amphétamines à des fins médicales, calculée sur la base des statistiques communiquées pour la période 1997-1999<sup>2</sup> et exprimée en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour<sup>3</sup>, est la plus importante.

**Tableau 1. Utilisation médicale d'amphétamines, 1997-1999**

Pays	Doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour
États-Unis d'Amérique	3,02
Australie	1,21
Chili	0,44
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,34
Canada	0,33
Islande	0,21
Belgique	0,18
Suède	0,12
Norvège	0,10
Nouvelle-Zélande	0,07

#### Utilisation en tant que produits intermédiaires

20. La plupart des amphétamines fabriquées dans le monde sont utilisées dans l'industrie comme produits intermédiaires pour la fabrication d'autres substances. Au cours des dernières années, les amphétamines ont été principalement transformées en anorexigènes (benzfétamine, clobenzorex, fenproporex et lévopropylhexédrine) et en médicaments contre la maladie de Parkinson (sélégiline). En 1998, environ 7,5 tonnes d'amphétamines ont été transformées en anorexigènes dans le monde, et cette quantité est passée à 13 tonnes en 1999. En 1998, quelque 4,5 tonnes ont été transformées en sélégiline et il en a fallu 5,5 tonnes en 1999. Dans certains cas, de petites quantités d'amphétamines ont également été transformées en d'autres substances, notamment en famprofazone (un analgésique) et en amféta-minil (un psychostimulant). La benzfétamine et le fenproporex sont inscrits au Tableau IV de la Convention de 1971 alors que l'amféta-minil, le clobenzorex, le famprofazone, la lévopropylhexédrine et la sélégiline ne font l'objet d'aucun contrôle international.

<sup>2</sup>La méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation des substances psychotropes est exposée dans la note explicative du Tableau IV de la présente publication.

<sup>3</sup>La liste des doses quotidiennes déterminées utilisées pour ces calculs figure au Tableau III de la présente publication

21. Dans les années 90, cinq pays ont fabriqué l'essentiel des quantités d'amphétamines: l'Allemagne, les États-Unis, la France, la Hongrie et la Suisse. Des amphétamines ont été transformées en d'autres substances dans les cinq pays susmentionnés, ainsi qu'en Irlande et en Israël, qui en ont importé des quantités importantes à cette fin.

22. En France, la fabrication annuelle d'amphétamine s'est située à 12 tonnes environ en moyenne entre 1991 et 1995. Elle est tombée à moins de 3,5 tonnes en 1996 pour remonter à plus de 12 tonnes en 1997 et 1998 et descendre à 5,3 tonnes en 1999. L'amphétamine est utilisée en France pour être transformée en dexamphétamine ou en fenproporex. La dexamphétamine est ensuite transformée en clobenzorex ou exportée. La lévométhamphétamine obtenue lorsque de la dexamphétamine est séparée de l'amphétamine est elle-même utilisée pour fabriquer de l'amphétamine par racémisation.

23. La quantité d'amphétamine utilisée en France pour la fabrication de fenproporex qui était de quelque 3 tonnes par an de 1991 à 1994 n'était plus que d'environ 1 tonne par an entre 1995 et 1998. Cependant, elle est remontée à près de 2 tonnes en 1999.

24. La quantité d'amphétamine utilisée chaque année en France pour la fabrication de dexamphétamine était d'environ 9 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995 avant de tomber à 3 tonnes en 1996 pour remonter de nouveau à près de 10 tonnes en 1997 et 1998. Elle a été de 4,7 tonnes seulement en 1999. La quantité de dexamphétamine ainsi obtenue chaque année s'est établie à environ 2,5 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995, puis est tombée à environ 1 tonne en 1996 avant de remonter à 3,1 tonnes en 1997 et 1998. Elle a été inférieure à 1,4 tonne en 1999. Jusqu'en 1995, environ 2 tonnes de dexamphétamine étaient utilisées chaque année en France pour être transformées en clobenzorex. La quantité de dexamphétamine utilisée à cette fin n'a été que de 800 kg en 1996, mais est remontée à une moyenne annuelle de plus de 2 tonnes entre 1997 et 1999. Les exportations annuelles de dexamphétamine depuis la France sont passées de 875 kg en moyenne de 1991 à 1993 à environ 180 kg en moyenne en 1998 et 1999.

25. Au total, 12,5 tonnes de racémate de méthamphétamine ont été fabriquées en France entre 1995 et 1999. La quantité fabriquée a beaucoup varié d'une année sur l'autre: elle a atteint un niveau record supérieur à 6 tonnes en 1996, a été nulle en 1997 et s'est établie à 812 kg en 1999. Pour l'essentiel, cette substance est exportée (plus de 8 tonnes au total depuis 1995) ou transformée en lévométhamphétamine et méthamphétamine, la lévométhamphétamine étant principalement exportée (1,4 tonne au total entre 1995 et 1997), mais également transformée en sélégiline en France. La quantité de lévométhamphétamine utilisée à cette fin a varié (116 kg en 1995 et 90 kg en 1998). La méthamphétamine obtenue au cours du processus de séparation de la lévométhamphétamine est venue s'ajouter aux stocks existants, qui étaient de 3 tonnes en 1996, niveau auquel ils se sont maintenus de 1997 à 1999.

26. En Allemagne, la fabrication de lévométhamphétamine a débuté en 1993, presque exclusivement en vue de sa transformation en sélégiline. Entre 1995 et 1999, il en a été fabriqué 7,2 tonnes, dont 5,4 tonnes ont été transformées en sélégiline, le reste étant ajouté aux stocks. En 1995 et 1996, l'Allemagne a signalé la fabrication de quantités

substantielles de métamfetamine (6,6 tonnes au total) intégralement transformée en lévopropylhexédrine. En 1997, il n'y a pas eu de fabrication de métamfetamine alors qu'il en a été fabriqué près de 1,9 tonne en 1998 et 9,6 tonnes en 1999, quantités qui ont aussi été transformées en lévopropylhexédrine.

27. En Suisse, les quantités d'amfetamine fabriquées annuellement entre 1991 et 1998 ont varié entre 1,4 tonne en 1993 et près de 2,5 tonnes en 1996. Il n'y a pas eu de fabrication en 1997, mais 1,5 tonne a été fabriquée en 1998. En 1999, les quantités fabriquées ont grimpé au niveau record de 8,3 tonnes. L'amfetamine a été presque entièrement transformée en fenproporex. Jusqu'en 1994, le fenproporex était également fabriqué à partir de dexamfetamine importée de France (400 kg en 1994). De la métamfetamine a également été transformée de manière ponctuelle en fenproporex. En 1995, 1,2 tonne de métamfetamine a été fabriquée et transformée en fenproporex. Toujours en 1995, 200 kg de racémate de métamfetamine ont été importés et utilisés pour fabriquer du famprofazone.

28. Au cours des années 90, la fabrication d'amfetamine aux États-Unis a évolué principalement en fonction des variations de la demande de dexamfetamine, produit de sa transformation. Cependant, depuis 1998, l'amfetamine elle-même a aussi été utilisée directement en grandes quantités à des fins médicales (voir par. 17 ci-dessus). La fabrication annuelle moyenne d'amfetamine a été de 6,8 tonnes pour la période 1995-1997. En 1998, elle a grimpé à un niveau record de 16 tonnes pour retomber à 9,4 tonnes en 1999. Les stocks d'amfetamine sont passés d'environ 800 kg seulement en 1997 à 6,3 tonnes en 1998 et sont descendus à 4,2 tonnes en 1999. La dexamfetamine a été utilisée presque entièrement à des fins médicales (voir par. 15 ci-dessus). En outre, 100 kg de dexamfetamine et 152 kg de lévamfetamine ont été transformés en norsélégiline en 1995. Depuis 1992, les États-Unis et la France importent de grandes quantités de racémate de métamfetamine (1,4 tonne par an en moyenne pendant la période 1995-1999). Cette substance a été séparée en lévométhamphétamine et métamfetamine. La lévométhamphétamine a surtout servi à des fins médicales (voir par. 18 ci-dessus) ou a été exportée (800 kg en 1996). La métamfetamine a surtout été transformée en benzéfétamine (700 kg par an) et a servi directement, dans une mesure plus modeste, à des fins médicales (voir par. 17 ci-dessus).

29. En 1997, la Hongrie a déclaré pour la première fois la quantité de métamfetamine qu'elle avait fabriquée (2,3 tonnes) et signalé qu'elle utilisait cette substance pour la transformer en sélégiline. La fabrication de métamfetamine en Hongrie est passée à 4 tonnes en 1998 et à près de 6 tonnes en 1999. Les quantités converties en sélégiline ont été de 3,5 tonnes en 1998 et de 5,2 tonnes en 1999. En Irlande et en Israël, la sélégiline a été fabriquée à partir de lévométhamphétamine importée. L'Irlande a importé à cette fin une quantité totale de 1,4 tonne de lévométhamphétamine pendant la période 1995-1997. Israël a signalé pour la dernière fois en 1996 l'importation de lévométhamphétamine (200 kg). L'Irlande a importé 100 kg d'amfetamine en 1997 pour la transformer en amfetaminil.

### *Fénétylline*

30. La fénétylline est soumise au contrôle international depuis 1986 et la dernière fois que sa fabrication a été signalée

remonte à 1987. Les stocks mondiaux, qui s'élevaient à près de 4 tonnes en 1987, ont fortement diminué à la suite de la destruction volontaire de tous ses stocks par la Suisse en 1991 et de la moitié de ses stocks par l'Allemagne en 1992 de façon à mettre fin aux tentatives des trafiquants de drogues qui essayaient de détourner la fénétylline vers les circuits illicites au moyen de fausses autorisations d'importation<sup>4</sup>. À l'heure actuelle, l'Allemagne est le seul pays qui détient encore des stocks de fénétylline (654 kg à la fin de 1999). Au cours des dernières années, seuls l'Allemagne, la Belgique et Israël ont utilisé la fénétylline à des fins médicales et en des quantités s'élevant à plusieurs kilos par an. La fénétylline est prescrite pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention et de la narcolepsie, ainsi que comme psychostimulant. La quantité de fénétylline importée chaque année par la Belgique est restée stable, s'établissant en moyenne à moins de 45 kg au cours de la période 1995-1999. La consommation de fénétylline s'élève à environ 25 kg en Allemagne et à environ 15 kg par an en Israël.

### *Méthylphénidate*

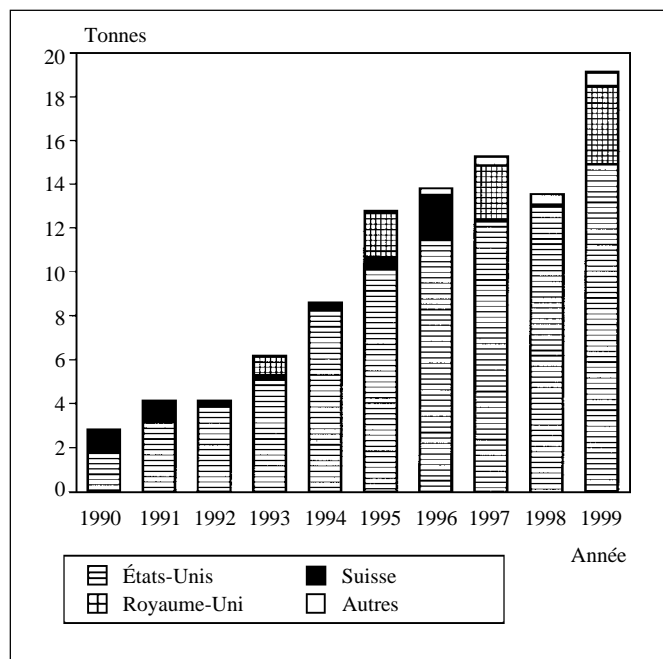
31. L'utilisation médicale du méthylphénidate s'est sensiblement développée au cours des années 90, principalement parce qu'aux États-Unis celui-ci est fréquemment prescrit pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention (appelés dans ce pays troubles déficitaires de l'attention/hyperactivité), notamment chez l'enfant. L'emploi du méthylphénidate pour le traitement des troubles de l'attention s'est également très fortement développé dans de nombreux autres pays, bien que les niveaux de prescription dans la plupart de ces pays soient encore peu élevés comparés à ceux enregistrés aux États-Unis. Le méthylphénidate est principalement utilisé pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention mais également de la narcolepsie.

32. Les quantités totales de méthylphénidate fabriquées dans le monde ont très fortement augmenté au cours de la première moitié des années 90, passant de 2,8 tonnes en 1990 à 12,8 tonnes en 1995. Elles se sont élevées à 15,3 tonnes en 1997 avant de revenir à 13,5 tonnes en 1998 et d'atteindre le niveau record de 19,1 tonnes en 1999 (voir fig. 1), ce qui correspond à près de 640 millions de doses quotidiennes déterminées. Les États-Unis sont le premier pays de fabrication, avec une fabrication qui est passée de 1,8 tonne en 1990 à 10 tonnes en 1995, puis qui a progressivement augmenté pour atteindre le niveau record de près de 15 tonnes en 1999, destinée en presque totalité à la consommation intérieure (seulement 103 kg ont été exportés en 1999). Les stocks détenus aux États-Unis se sont fortement accrus, passant de 500 kg en 1992 à 10,1 tonnes en 1999. Les risques de diagnostic abusif des troubles de l'attention et de surprescription de méthylphénidate ont suscité de fortes préoccupations. Des cas de détournements à des fins illicites ont été mis en évidence<sup>5</sup>.

<sup>4</sup>Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.XI.1), par. 85.

<sup>5</sup>Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1996* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.97.XI.3), par. 90 à 95; *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1997* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.XI.1), par. 151 à 154; et *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.1), par. 148 à 151.

Figure 1. Fabrication de méthylphénidate, 1990-1999



33. Les pays autres que les États-Unis couvrent leurs besoins médicaux en méthylphénidate principalement par des importations de Suisse et, dans une moindre mesure, d'Espagne, qui sont les principaux pays fournisseurs sur le marché mondial. Au cours des années 80, les exportations suisses se sont maintenues à un niveau inférieur à 400 kg par an. Après 1991, elles ont progressivement augmenté s'établissant à 1,4 tonne en 1996 et ont atteint le niveau record de plus de 1,7 tonne en 1998 avant de diminuer légèrement en 1999. Ces exportations se font à partir de la fabrication locale et, depuis 1993, d'importations ponctuelles en provenance du Royaume-Uni. En 1999, le Royaume-Uni a fabriqué 3,6 tonnes de méthylphénidate brut, dont 2,9 tonnes ont été exportées vers la Suisse. Les exportations espagnoles, qui se font à partir de la fabrication locale, ont sensiblement augmenté, passant de 26 kg en 1995 à près de 300 kg par an en moyenne entre 1997 et 1999.

34. Le nombre de pays et territoires qui importent du méthylphénidate pour la consommation intérieure est en augmentation. Depuis 1995, plus de 100 gouvernements ont signalé de telles importations. Au Canada, qui est le deuxième pays consommateur de méthylphénidate dans le monde, les importations sont passées de 110 kg en 1990 à un niveau record de 874 kg en 1996 avant de diminuer légèrement et de s'établir en moyenne à 732 kg en 1998 et 1999. Entre 1990 et 1999, les importations de méthylphénidate ont augmenté en Allemagne (de 17 kg à 245 kg), en Australie (de 12 kg à 159 kg), aux Pays-Bas (de 6 kg à 177 kg) et au Royaume-Uni (de 3 kg à 188 kg). Au Japon, où le méthylphénidate est utilisé presque exclusivement pour le traitement de la narcolepsie, les importations sont passées de 69 kg en 1990 à 156 kg en moyenne en 1998 et 1999. Outre les pays susmentionnés, 12 pays ont importé plus de 10 kg de méthylphénidate en 1999.

35. Les États-Unis ont représenté environ 85 % de la consommation médicale de méthylphénidate en 1999 (voir fig. 2). Le tableau 2 montre quels sont les pays où les utilisations médicales de méthylphénidate, calculées sur la base

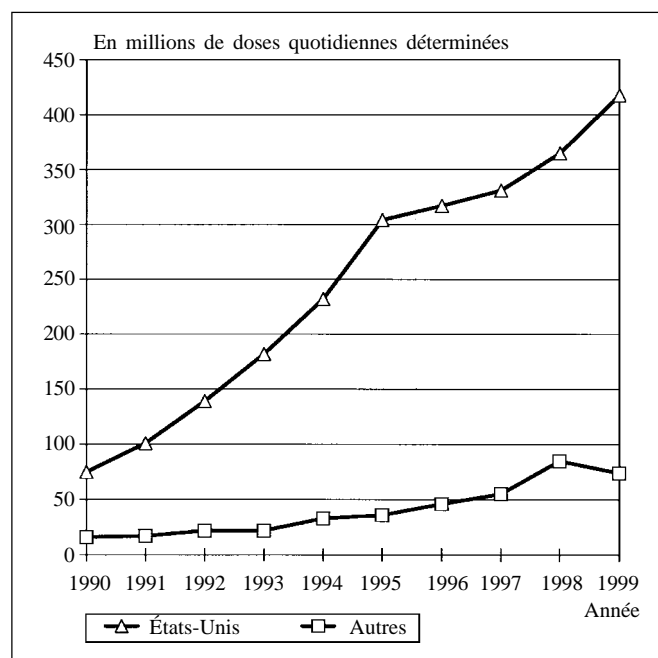
des statistiques communiquées pour la période 1997-1999<sup>2</sup> et exprimées en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour<sup>3</sup>, sont le plus élevées.

36. En 1998 et 1999, 430 kg de méthylphénidate ont été fabriqués au total au Japon pour être transformés en une substance non psychotrope utilisée par l'industrie pharmaceutique à des fins de recherche.

Tableau 2. Utilisation médicale du méthylphénidate, 1997-1999

Pays ou territoires	Doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour
États-Unis d'Amérique	3,80
Canada	2,03
Nouvelle-Zélande	1,08
Suisse	1,04
Islande	0,84
Australie	0,73
Pays-Bas	0,56
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,45
Norvège	0,43
Israël	0,38
Costa Rica	0,35
Belgique	0,30
Allemagne	0,20
Espagne	0,15
Chili	0,12
Danemark	0,12

Figure 2. Consommation de méthylphénidate calculée pour la période 1990-1999



#### Phenmétrazine

37. La phenmétrazine n'est plus utilisée à des fins médicales par aucun pays. Les petits stocks de cette substance que détenaient l'Allemagne et la République tchèque ont été épuisés en 1996.

## Hallucinogènes

### $\Delta$ -9 tétrahydrocannabinol et ses variantes stéréochimiques

38. Le  $\Delta$ -9-THC avait été initialement inscrit au Tableau I mais a été transféré au Tableau II en 1991 en raison de l'utilisation d'une de ses variantes stéréochimiques (le dronabinol) pour soulager les nausées associées à la chimiothérapie du cancer et pour stimuler l'appétit chez les malades du sida. Les États-Unis sont le seul pays à avoir signalé la fabrication de quantités importantes de  $\Delta$ -9-THC, à savoir en moyenne 66 kg par an au cours de la période 1995-1999. Israël et le Royaume-Uni ont chacun signalé la fabrication ponctuelle de petites quantités (quelques grammes) de cette substance. Presque toute la quantité fabriquée aux États-Unis a été utilisée sur le marché intérieur (les exportations ont représenté 1,5 kg en 1999). Les principaux pays importateurs ont été le Canada (976 grammes) et l'Allemagne (446 grammes).

### Phencyclidine

39. La phencyclidine a été principalement utilisée comme anesthésique en médecine vétérinaire. Depuis 1995, les pays qui ont signalé en avoir fabriqué sont les États-Unis (183 grammes au total pour la période 1995-1998), la France (135 grammes en 1995), Israël (47 grammes en 1995 et 17 grammes en 1998), et le Royaume-Uni (43 grammes en 1996 et 22 grammes en 1999). Les stocks les plus importants se trouvent aux États-Unis (2,4 kg en 1999). Le commerce international de phencyclidine se limite à des transactions occasionnelles de l'ordre de quelques grammes à peine.

## Sédatifs-hypnotiques

### Mécloqualone

40. Il n'a pas été fabriqué de mécloqualone depuis 1980. Les États-Unis en détiennent un stock de quelques grammes.

### Méthqualone

41. Au début des années 80, la fabrication annuelle de méthqualone a atteint un niveau de plus de 50 tonnes, dont une partie importante était détournée à des fins non médicales. Les mesures de contrôle adoptées par les gouvernements suivant les recommandations de l'OICS et l'étroite collaboration entre les autorités nationales et l'OICS pour mettre à jour les tentatives de détournement ont permis de remédier progressivement à ce problème<sup>4</sup>. Dans la plupart des pays, la méthqualone n'est plus utilisée à des fins médicales. Ces dernières années, seules la Belgique et la Suisse en ont utilisé des quantités importantes à cette fin. En Belgique, où plus de 800 kg ont été utilisés en 1991 et 1992, la consommation est tombée à environ 13 kg par an en moyenne au cours de la période 1996-1999, alors qu'en Suisse les autorités évaluent les besoins annuels à environ 300 kg. En Belgique, les besoins à des fins médicales ont été couverts par des importations en provenance de la République tchèque où la méthqualone est fabriquée ponctuellement (près de 43 kg en 1997). En Suisse, il n'y a plus eu de fabrication depuis 1997, année où le pays a produit

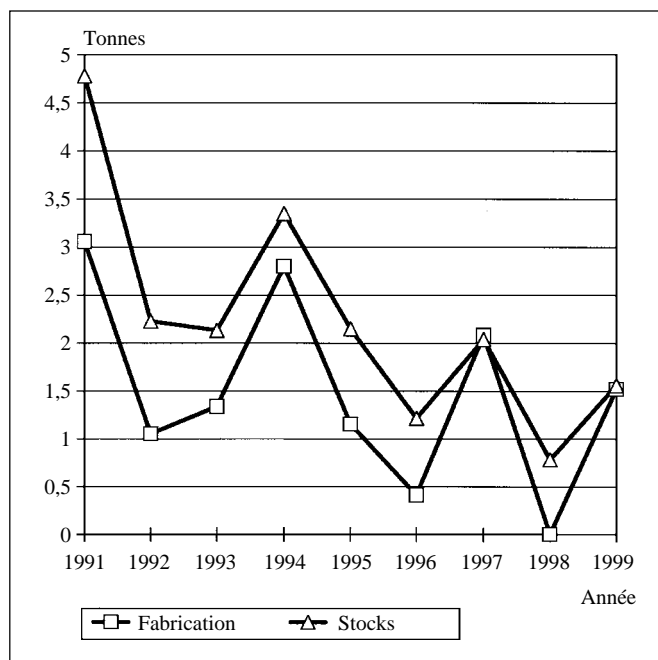
340 kg, exclusivement pour la consommation intérieure. À la fin de 1999, les stocks de méthqualone en Suisse représentaient 1,6 tonne. Le seul autre pays qui a signalé la détention de stocks de méthqualone a été l'Albanie, avec des stocks s'élevant à 33 kg à la fin de 1999.

### Sécobarbital

42. La fabrication de sécobarbital, souvent détourné par le passé des circuits de fabrication et de commerce licites vers le trafic illicite, a sensiblement diminué depuis que cette substance a été transférée du Tableau III au Tableau II en 1988. Plus de 11 tonnes en ont été fabriquées en 1988, mais seulement 2,6 tonnes en 1990 et 1,8 tonne en moyenne au cours de la période 1993-1995. Depuis, la fabrication est très irrégulière, comprise entre 4 kg en 1998 et plus de 2 tonnes en 1997 (voir fig. 3). En 1999, 1,5 tonne (15 millions de doses quotidiennes déterminées) a été fabriquée.

43. Le Danemark a été le principal fabricant de sécobarbital, exclusivement pour l'exportation. La fabrication danoise est passée de 7 tonnes en 1988 à 2,6 tonnes en 1990 et environ 1,2 tonne par an en moyenne au cours de la période 1991-1995. Il n'y a pas eu de fabrication en 1996 et 1998, mais 1,6 tonne a été fabriquée en 1997 et 729 kg en 1999. Seuls deux autres pays, les États-Unis et le Japon, ont fabriqué régulièrement du sécobarbital pendant les années 90, presque exclusivement pour la consommation intérieure. Au Japon, la fabrication est restée stable (environ 3 kg par an), alors qu'aux États-Unis elle a progressivement diminué entre 1991 et 1995, revenant de 1 100 kg à 244 kg avant d'augmenter à nouveau et de s'établir à environ 400 kg en moyenne au cours de la période 1996-1999. Plusieurs autres pays ont couvert leurs besoins en sécobarbital à des fins médicales par des importations. Les principaux importateurs ont été l'Afrique du Sud, la Belgique, le Canada, l'Espagne, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Figure 3. Sécobarbital: fabrication et stocks totaux déclarés, 1991-1999



## Antitussifs

### Zypéprol

44. Le zypéprol a été placé sous contrôle international en 1995, année à partir de laquelle seulement des statistiques sont disponibles sur cette substance. Seules la France (1,3 tonne en 1996) et la République de Corée (près de

1,3 tonne au total pour la période 1996-1998) ont signalé en avoir fabriqué. La Suisse détient les stocks les plus importants (près de 1,5 tonne en 1999, soit 75 % des stocks mondiaux), et a également été le principal exportateur en 1999 (1,3 tonne). En 1999, les principaux importateurs ont été la République de Corée (770 kg), le Mexique (398 kg), la Bolivie (100 kg) et la Grèce (97 kg).

## Substances inscrites au Tableau III

45. Neuf substances sont inscrites au Tableau III. Une appartient au groupe des stimulants du système nerveux central, six au groupe des sédatifs-hypnotiques et deux au groupe des analgésiques.

### Stimulants du système nerveux central

#### Cathine

46. La cathine, substance utilisée comme anorexigène, a été inscrite au Tableau III en 1986. Entre 1986 et 1990, l'ex-République démocratique allemande a été le seul pays à en signaler la fabrication (environ 1 tonne par an). Après 1990, l'Allemagne a commencé à signaler la fabrication de cathine, principalement pour l'exportation. Entre 1995 et 1997, les quantités fabriquées dans ce pays ont été en moyenne d'environ 4,5 tonnes par an. Aucune fabrication n'a été signalée en 1998 et près de 4,3 tonnes ont été fabriquées en 1999. La Suisse a présenté des statistiques concernant la cathine pour la première fois en 1997, signalant la fabrication de 475 kg. En 1998 et 1999, elle n'a signalé aucune fabrication.

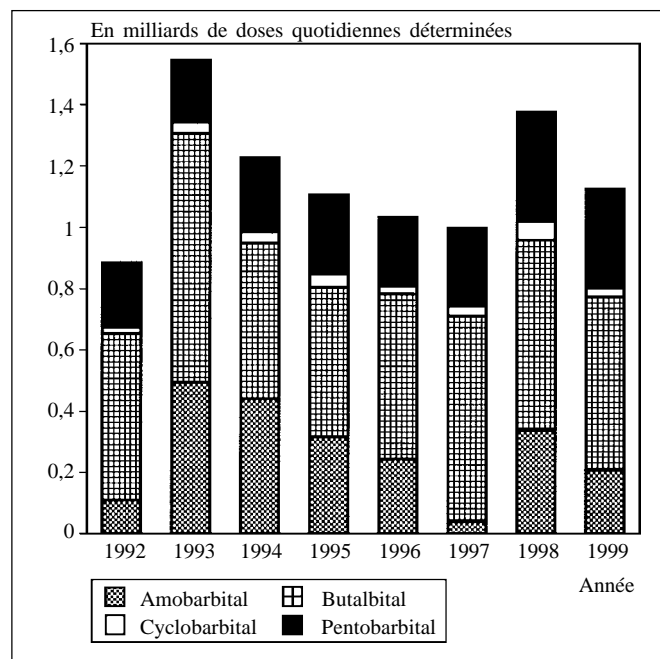
47. L'Afrique du Sud a importé régulièrement de la cathine. Ses importations ont fortement augmenté entre 1992 et 1995, passant de moins de 700 kg à environ 1,7 tonne, puis se sont stabilisées aux environs de 1,6 tonne entre 1996 et 1998 avant d'atteindre près de 2 tonnes en 1999. L'Italie a également importé des quantités importantes, pour l'essentiel réexportées (983 kg en 1999). La Suisse a importé 1,3 tonne en 1997 mais seulement 486 kg en 1998 et 405 kg en 1999, principalement pour la réexportation. La France a signalé l'importation de 475 kg en 1999, pour partie réexportée.

### Sédatifs hypnotiques

#### Barbituriques

48. Quatre barbituriques sont inscrits au Tableau III: l'amobarbital (depuis 1971), le butalbital (depuis 1987), le cyclobarbital et le pentobarbital (tous deux depuis 1971). La fabrication totale signalée de ces substances a représenté 1,3 milliard de doses quotidiennes déterminées en 1990 et 900 millions de doses en 1991 et 1992. Elle a ensuite fortement progressé pour atteindre 1,6 milliard de doses en 1993 avant de diminuer progressivement pour s'établir aux environs de 1 milliard de doses en 1997 et puis d'augmenter à nouveau et d'atteindre 1,4 milliard de doses en 1998. En 1999, elle est revenue à 1,1 milliard de doses, dont environ 567 millions de butalbital, 324 millions de pentobarbital, 208 millions d'amobarbital et 2,6 millions de cyclobarbital (voir fig. 4).

Figure 4. Barbituriques inscrits au Tableau III: fabrication totale déclarée, 1992-1999



49. Seuls trois pays (Brésil, Danemark et États-Unis) ont déclaré fabriquer du butalbital (voir fig. 5). Aux États-Unis, qui est le principal fabricant, les quantités signalées ont fluctué, passant de 21 tonnes en 1990 à environ 30 tonnes en 1991 et plus de 47 tonnes en 1993. La fabrication s'est stabilisée en moyenne à environ 30 tonnes par an après 1994 avant de remonter à 37 tonnes en 1997 et de revenir progressivement à 26,8 tonnes en 1999. Le butalbital a servi à fabriquer diverses préparations exemptées aux États-Unis de certaines mesures de contrôle, en application des dispositions de l'article 3 de la Convention de 1971. Au Danemark, la fabrication de butalbital est passée d'environ 18 tonnes par an en moyenne en 1989-1990 à 7 tonnes en 1994 et 1995. Depuis 1996, elle a à nouveau augmenté progressivement pour atteindre 15,6 tonnes en 1999. Le Brésil a signalé avoir fabriqué du butalbital pour la dernière fois en 1990 (5 tonnes).

50. Le Danemark a été le principal exportateur de butalbital. Ses exportations, qui ont représenté environ 20 tonnes en 1990, sont tombées à 12 tonnes en 1991 et 1992 et ont continué à diminuer progressivement par la suite pour revenir à 7,6 tonnes en 1995. Au cours de la période 1996-1998 les exportations sont remontées à environ 12 tonnes en moyenne et ont très fortement progressé en 1999, atteignant 18,5 tonnes. Les quantités de butalbital exportées par les États-Unis, qui avaient atteint 5 tonnes en 1992, ont été insignifiantes en 1993 et 1994 et ont représenté environ 1,5 tonne par an entre 1995 et 1997. Elles sont par la suite tombées à 125 kg en 1998 et à seulement 50 kg en 1999.

Figure 5. Butalbital: fabrication totale déclarée, 1992-1999

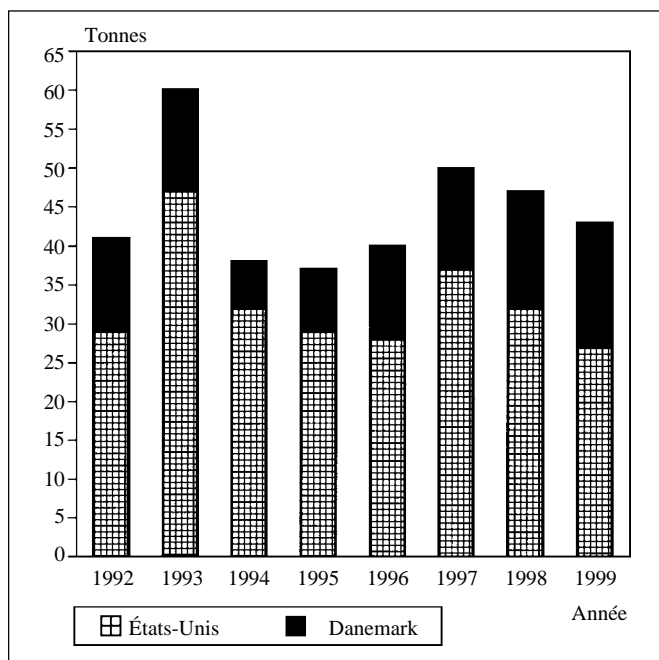
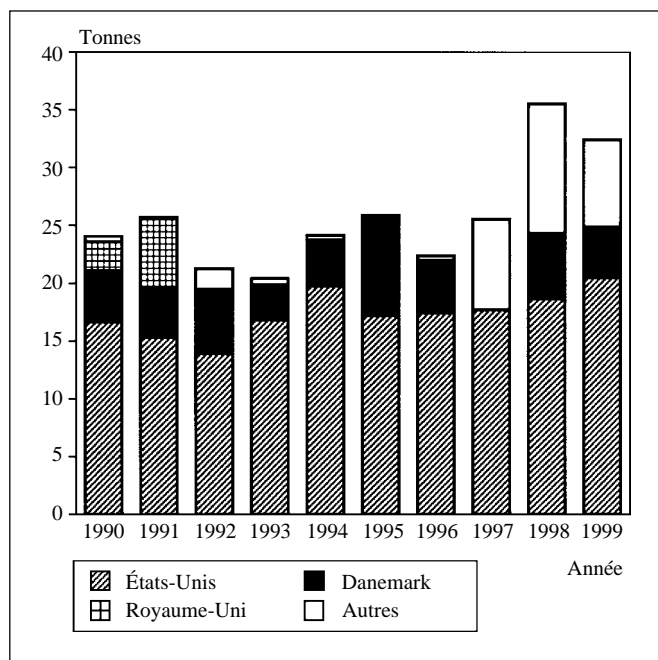


Figure 6. Pentobarbital: fabrication totale déclarée, 1990-1999



51. Vingt pays et territoires ont déclaré avoir importé du butalbital depuis 1993. Les importations des États-Unis ont fortement fluctué d'une année sur l'autre: elles ont représenté 3,8 tonnes en 1995, près du double (7 tonnes) en 1996, ont été nulles en 1997, mais ont atteint plus de 9 tonnes en 1998 et 11,5 tonnes en 1999. Les importations de l'Italie ont doublé entre 1995 et 1996, passant de 3 à 6 tonnes, et ont atteint 6,5 tonnes en 1997. Depuis lors, elles ont progressivement diminué revenant à 5,3 tonnes en 1998 et à 4,3 tonnes en 1999. De même, les importations du Canada sont passées progressivement de 1,2 tonne en 1995 à 2 tonnes, en 1997 avant de revenir à environ 1,5 tonne en 1999. Le Danemark n'a plus signalé l'importation de quantités importantes de butalbital depuis 1995 (1,6 tonne).

52. La fabrication de pentobarbital a régulièrement augmenté au cours des dernières années, atteignant en moyenne près de 25 tonnes par an entre 1995 et 1997 et 33,8 tonnes en 1998 et 33,8 tonnes en 1999 (voir fig. 6.). Le pentobarbital a été employé en médecine humaine et en médecine vétérinaire dans un grand nombre de pays développés et en développement. Aux États-Unis, qui sont le principal fabricant, les quantités fabriquées sont passées de tout juste plus de 18 tonnes en 1998 à 20,5 tonnes en 1999. Au Danemark, la fabrication de pentobarbital s'est maintenue à environ 5 tonnes en moyenne. Ce pays n'a pas signalé de fabrication en 1997 mais a à nouveau fabriqué 5 tonnes en 1998 et en 1999. La Suisse a communiqué des statistiques sur le pentobarbital pour la première fois en 1997, signalant la fabrication de 7,2 tonnes, principalement destinées à l'exportation. En 1998, la fabrication a fortement augmenté, atteignant 10,7 tonnes, puis est revenue à environ 7 tonnes en 1999. Au Japon, les quantités fabriquées, principalement pour la consommation intérieure, se sont maintenues à environ 420 kg par an entre 1995 et 1999. La Lettonie a signalé pour la première fois en 1998 la fabrication de 91 kg de pentobarbital, intégralement destinés à l'exportation. Elle n'a cependant signalé aucune fabrication en 1999.

53. La Suisse est le principal exportateur de pentobarbital depuis 1997, avec plus de 10 tonnes par an. Les exportations

des États-Unis sont restées stables ces dernières années, aux environs de 5 tonnes par an. Entre 1990 et 1995, le Danemark a exporté de grandes quantités de pentobarbital (plus de 4,7 tonnes par an). En 1996 et 1997, des exportations de ce pays sont revenues à 2,8 tonnes par an avant de remonter à 4,3 tonnes en 1998 et 4,8 tonnes en 1999. Les exportations du Canada sont restées stables (environ 3,4 tonnes par an) ces dernières années, sauf en 1997 où elles ont atteint 4,4 tonnes. En 1999, le seul autre pays ayant exporté plus de 500 kg de pentobarbital a été la France, dont les exportations ont fortement augmenté, passant de 792 kg en 1998 à 2 tonnes en 1999.

54. Près de 60 pays et territoires ont signalé des importations de pentobarbital de plus de 1 kg depuis 1990. Les principaux pays importateurs en 1999 ont été le Canada (5 tonnes), la France (3,3 tonnes), le Royaume-Uni (3,3 tonnes également), les États-Unis (2,6 tonnes), l'Australie (1,7 tonne), l'Allemagne (1,3 tonne) et la Suisse (1 tonne).

55. Ces dernières années, seuls la Chine, le Danemark, les États-Unis et le Japon ont fabriqué de l'amobarbital. En Chine, après avoir atteint un niveau record de plus de 45 tonnes en 1993, la fabrication est revenue à 20 tonnes en 1996. La Chine n'a signalé aucune fabrication en 1997, mais environ 29 tonnes en 1998 et 20,7 tonnes en 1999 (voir fig. 7), destinées aussi bien à la consommation intérieure qu'à l'exportation. Au Danemark, la fabrication d'amobarbital est progressivement revenue de plus de 30 tonnes à la fin des années 70 à environ 4 tonnes par an en 1990 et en 1991. Par la suite, la fabrication a été sporadique, s'élevant au total à 4 tonnes entre 1993 et 1997. Aucune fabrication n'a été signalée par ces pays en 1998 et 1999. Au Japon, la fabrication d'amobarbital, exclusivement destinée à la consommation intérieure, s'est établie à environ 2,3 tonnes par an entre 1992 et 1996 puis a fortement augmenté, passant de 2,8 tonnes en 1997 à 4,4 tonnes en 1998. En 1999, cependant, la fabrication a chuté et n'a représenté que 60 kg. Aux États-Unis, la fabrication d'amobarbital a été sporadique (253 kg en 1994 et 634 kg en 1996).

56. Les Pays-Bas ont été le principal exportateur d'amobarbital ces dernières années. Après avoir signalé des exportations de 4 tonnes en 1995, ils n'ont signalé aucune exportation en 1996, mais les exportations ont à nouveau représenté 4 tonnes en 1997, avant de revenir à 2,3 tonnes en 1998, et ont plus que doublé en 1999 pour atteindre 5 tonnes. Les exportations chinoises ont fortement fluctué. En 1995, la Chine a signalé l'exportation d'environ 4,7 tonnes, mais aucune exportation en 1996. Les exportations ont cependant repris en 1997 (850 kg) et ont fortement augmenté pour atteindre 5 tonnes en 1999.

57. Les Pays-Bas ont été un important importateur d'amobarbital ces dernières années, presque exclusivement pour la réexportation. Leurs importations ont atteint 4 tonnes en 1995, ont été insignifiantes en 1996 mais ont à nouveau atteint 4 tonnes en 1997 avant de revenir à 2,3 tonnes en 1998 puis d'augmenter à nouveau fortement en 1999 (5 tonnes). La Roumanie a également été un important importateur d'amobarbital ces dernières années : elle a importé 10 tonnes pour sa consommation intérieure en 1994, puis 5 tonnes en 1995, n'a signalé aucune importation en 1996 mais en a à nouveau importé 4 tonnes en 1997 et 2,4 tonnes en 1998. Aucune donnée statistique n'a été communiquée par ce pays pour 1999. Les principaux autres importateurs d'amobarbital en 1999 ont été la Hongrie (400 kg), l'Irlande (284 kg) et le Royaume-Uni (282 kg). Huit autres pays ont signalé des importations supérieures à 1 kg en 1999.

58. Le cyclobarbital est une substance employée essentiellement dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Ces dernières années, le principal fabricant a été la Pologne. Entre 1993 et 1995, la fabrication en Pologne s'est établie à 5,7 tonnes par an en moyenne puis a fortement augmenté en 1998 (12,4 tonnes), mais pour 1999 la Pologne n'a signalé aucune fabrication (voir fig. 8). Le cyclobarbital fabriqué en Pologne est destiné aussi bien à la consommation intérieure qu'à l'exportation. De plus, 4,5 tonnes de cyclobarbital ont été ajoutées au stock en Pologne en 1998. La Belgique, qui avait signalé une fabrication de 750 kg en moyenne par an

Figure 7. Amobarbital: fabrication totale déclarée, 1990-1999

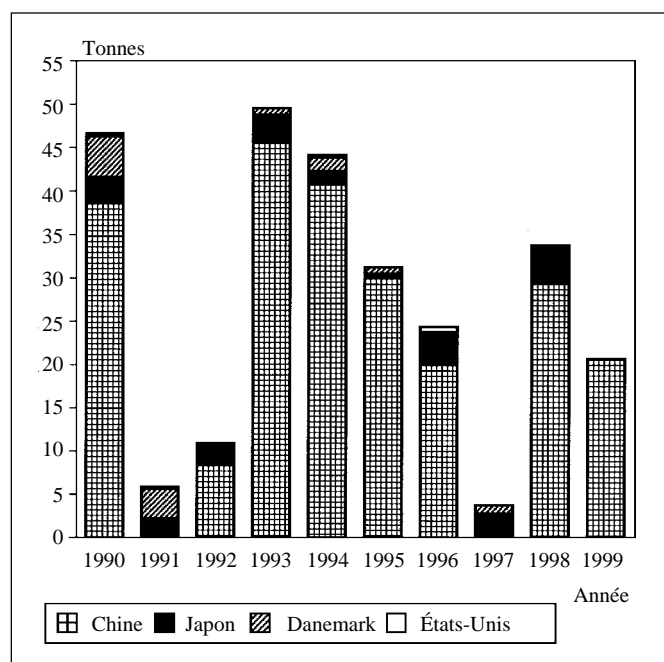
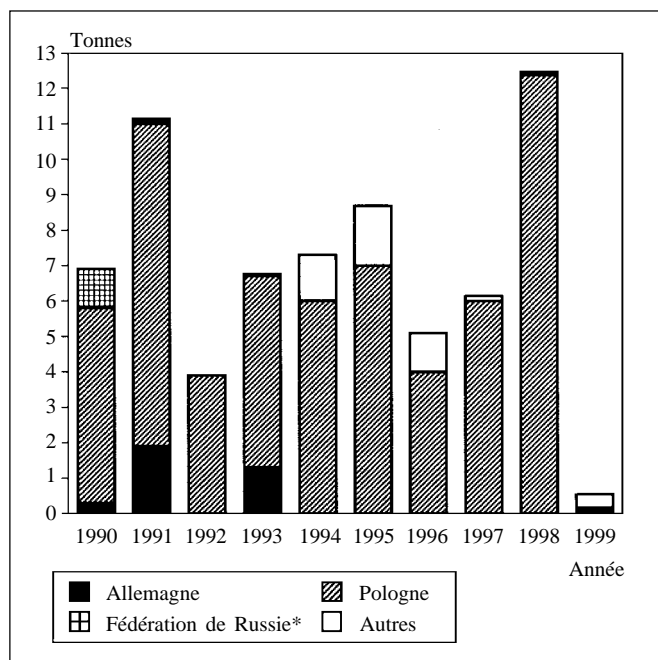


Figure 8. Cyclobarbital: fabrication totale déclarée, 1990-1999



\*Les données relatives aux années antérieures à 1992 se réfèrent à l'ex-URSS.

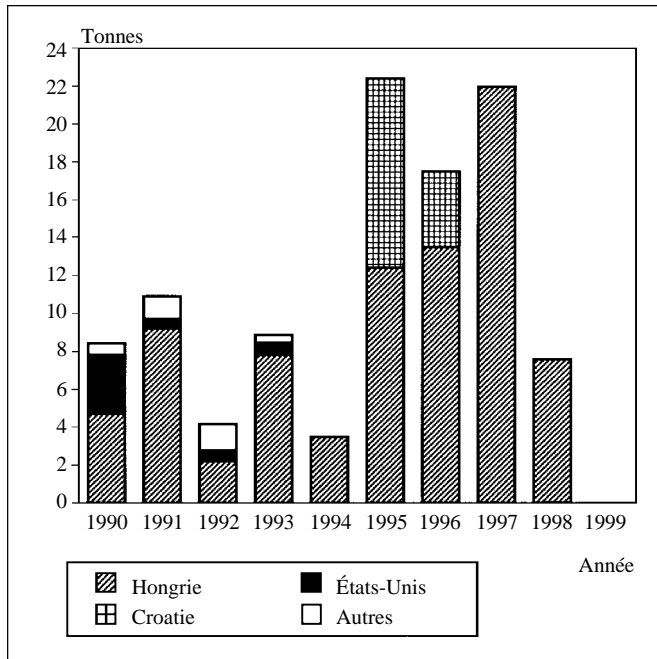
au cours de la période 1993-1996, n'en a pas signalé depuis. La Lettonie, qui avait signalé la fabrication de plus de 500 kg par an en moyenne entre 1994 et 1996, n'a signalé qu'une fabrication de 139 kg en 1997 et de 93 kg en 1998, mais de 372 kg en 1999, pour la consommation intérieure comme pour l'exportation. En 1999, l'Allemagne a signalé pour la première fois la fabrication de cyclobarbital (162 kg).

59. Le principal exportateur de cyclobarbital a été la Pologne. Les exportations de ce pays sont restées stables entre 1995 et 1998, avec en moyenne 2,4 tonnes, sauf en 1997 (5 tonnes). En 1999, les exportations ont fortement diminué (1 tonne). Les exportations suisses sont passées de 167 kg en 1998 à près de 600 kg en 1999. Les seuls autres pays ayant signalé des exportations de cyclobarbital supérieures à 100 kg en 1999 ont été la Lettonie (276 kg) et l'Allemagne (254 kg). La Fédération de Russie est le principal importateur de cyclobarbital depuis 1993. Elle a importé en moyenne 2 tonnes par an au cours de la période 1994-1996 et 4 tonnes en 1997 et 1998. En 1999, cependant, ses importations ont fortement diminué, revenant à environ 1,2 tonne. Les autres principaux importateurs ont été la Suisse (600 kg) et la Bulgarie (232 kg).

### Glutéthimide

60. Au début des années 80, la fabrication mondiale de glutéthimide a atteint le niveau record de plus de 90 tonnes par an. Elle a ensuite progressivement diminué, tombant à 8,4 tonnes en 1990 et moins de 4 tonnes en 1994. De 1995 à 1997, elle s'est stabilisée à 20 tonnes par an en moyenne avant de tomber à 7,6 tonnes en 1998, et aucune fabrication n'a été signalée dans le monde en 1999 (voir fig. 9). La Croatie (jusqu'en 1996) et la Hongrie (jusqu'en 1998) ont été les seuls pays fabriquant des quantités importantes de glutéthimide ces dernières années. En Hongrie, les quantités fabriquées sont passées de 5,3 tonnes par an en moyenne entre 1990 et 1993 à 22 tonnes en 1997 avant de tomber à

Figure 9. Glutéthimide: fabrication totale déclarée, 1990-1999



7,6 tonnes en 1998. La Croatie a signalé la fabrication de 14 tonnes au total de glutéthimide en 1995 et 1996. La Roumanie et les États-Unis ont signalé la fabrication de 393 kg et de 649 kg, respectivement, de cette substance en 1993 mais ont cessé depuis d'en fabriquer.

61. La Croatie et la Hongrie ont également été les principaux exportateurs de glutéthimide ces dernières années, principalement vers la Suisse où il était transformé en aminoglutéthimide, substance non psychotrope employée comme agent antinéoplasique. La Croatie a cependant interrompu ses exportations depuis 1997. La Hongrie a donc été le principal exportateur de glutéthimide en 1997 et 1998 (14 tonnes) mais en n'a exporté que 650 kg en 1999. Des importations de glutéthimide à des fins médicales ont été régulièrement signalées par la Bulgarie (650 kg en 1999).

#### Flunitrazépam

62. Le flunitrazépam a été transféré en 1995 du Tableau IV au Tableau III (voir également les paragraphes 108 à 111 ci-dessous). En 1998, seules la Suisse et l'Italie ont signalé en avoir fabriqué (428 kg et 146 kg, respectivement), et, en 1999, seule l'Italie a signalé en avoir fabriqué (480 kg). Les autres pays ayant signalé la fabrication de flunitrazépam au cours des dernières années ont été le Brésil (223 kg en 1995 et 130 kg en 1996) et la République tchèque (68 kg en 1994).

63. La Suisse a été le principal exportateur de flunitrazépam ces dernières années, les quantités exportées (856 kg en 1999) étant prélevées sur les stocks accumulés les années précédentes. Les autres pays ayant signalé des exportations notables de flunitrazépam en 1999 sont l'Italie (289 kg), l'Allemagne (36 kg), l'Irlande (31 kg) et la République tchèque (24 kg). Au Japon, pays qui est le principal importateur, les importations sont progressivement passées de 220 kg en 1993 à 414 kg en 1999. Les importations de la France sont revenues de 230 kg par an en moyenne pour la période

1993-1995 à moins de 170 kg en moyenne entre 1996 et 1998 et à seulement 88 kg en 1999. Les autres principaux importateurs en 1999 ont été l'Allemagne (88 kg), la République tchèque (72 kg), l'Afrique du Sud (68 kg) et l'Argentine (65 kg). Les importations du Mexique, qui étaient progressivement revenues de 149 kg en 1994 à 15 kg en 1998, ont atteint 21 kg en 1999. Moins de 20 autres pays dans le monde ont importé en 1999 des quantités de flunitrazépam supérieures à 1 kg.

64. Le flunitrazépam continue de figurer au nombre des benzodiazépines les plus consommées dans le monde. Le marché illicite est principalement alimenté par des détournements depuis les circuits de distribution locaux plutôt que par des détournements du commerce international. Des préparations de flunitrazépam sont fréquemment exportées clandestinement des pays où ces détournements ont lieu vers d'autres pays où il existe un marché illicite pour ces préparations. Plusieurs pays, y compris certains des principaux fabricants et importateurs, appliquent de stricts contrôles, en étroite coopération avec l'industrie pharmaceutique.

#### Analgésiques

##### Buprénorphine

65. La buprénorphine a été inscrite au Tableau III en 1989. Elle est utilisée comme analgésique, mais également dans certains pays pour le traitement et la désintoxication des héroïnomanes. La fabrication mondiale déclarée a sensiblement augmenté, passant de 35 kg à 460 kg entre 1989 et 1998 et a très fortement progressé en 1999 pour atteindre 980 kg. Le Royaume-Uni est le principal fabricant et utilisateur de buprénorphine. Sa fabrication est restée relativement stable (plus de 60 kg par an en moyenne) en 1994 et 1995, puis est passée à 274 kg en 1996, à 433 kg en 1998 et au niveau record de 922 kg en 1999. Sept autres pays ont signalé la fabrication de buprénorphine depuis 1993. L'Australie (34 kg en 1999) et l'Inde (22 kg en 1999) en fabriquent régulièrement. La Chine, la Hongrie, les Pays-Bas, la Pologne et la République tchèque déclarent en avoir fabriqué.

66. Le Royaume-Uni a été le principal exportateur de buprénorphine au cours des dernières années et en a exporté 207 kg en 1999. La France a été l'un des principaux pays importateurs, ses importations passant progressivement de 5 kg en 1994 à 201 kg en 1999. Les autres pays ayant signalé l'importation de plus de 1 kg de buprénorphine en 1999 ont été les États-Unis (5 kg), le Danemark (3 kg), l'Allemagne (2 kg) et le Japon (2 kg). Plusieurs pays d'Asie, en particulier l'Inde, et certains pays d'Europe et d'Afrique ont fait état d'un abus de préparations de buprénorphine détournées des circuits licites.

##### Pentazocine

67. La pentazocine a été inscrite au Tableau III en 1984. La fabrication mondiale déclarée est progressivement revenue de plus de 10 tonnes en 1984 à 1,3 tonne en 1996, puis a régulièrement augmenté et a atteint 5 tonnes en 1999. L'Italie a été l'un des principaux fabricants de pentazocine, avec près de 2,4 tonnes en 1999. Alors que l'Inde n'avait pas déclaré de fabrication entre 1996 et 1998, elle est devenue le principal pays de fabrication en 1999 avec près de 2,5 tonnes. Le Royaume-Uni, qui avait fabriqué 2,2 tonnes en 1998, n'a

signalé aucune fabrication en 1999. Le seul autre pays ayant fabriqué de la pentazocine en 1999 sont les États-Unis (environ 200 kg). La Slovénie n'a signalé la fabrication de pentazocine qu'en 1998 (103 kg).

68. La quasi-totalité de la fabrication en Italie est allée à l'exportation (environ 2,5 tonnes en 1999). Les autres prin-

cipaux exportateurs de pentazocine en 1999 ont été le Royaume-Uni (environ 900 kg), la Slovénie (370 kg) et les États-Unis (242 kg). Les principaux importateurs en 1999 ont été les États-Unis (1,2 tonne), la Slovénie (470 kg), le Japon (268 kg), le Canada (215 kg) et le Portugal (153 kg). Une trentaine d'autres pays ont signalé avoir importé plus de 1 kg de pentazocine en 1999.

### Substances inscrites au Tableau IV

69. Soixante substances ayant diverses applications en médecine sont inscrites au Tableau IV. Ces substances appartiennent aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central (14 substances); anxiolytiques de type benzodiazépine (22 substances); autres anxiolytiques (1 substance); sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine (11 substances); antiépileptiques de type benzodiazépine (1 substance); sédatifs-hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique (7 substances); autres sédatif-hypnotiques (3 substances); et analgésiques (1 substance).

#### Stimulants du système nerveux central

70. Quatorze stimulants sont inscrits au Tableau IV: l'amfépramone, l'aminorex, la benzfétamine, l'étilamfétamine, la fencamfamine, le fenproporex, le mazindol, le méfénorex, le mésocarbe, la pémoline, le phendimétrazine, la phentermine, le pipradrol et la pyrovalérone. Seuls l'amfépramone et le pipradrol figuraient à l'origine au Tableau IV. Tous les autres stimulants y ont été inscrits par la suite. Ces substances sont utilisées essentiellement comme anorexigènes ou pour le traitement des troubles de l'attention.

71. La fabrication totale signalée de stimulants inscrits au Tableau IV a atteint 744 millions de doses quotidiennes déterminées en 1999, soit plus du double du niveau enregistré en 1998 (356 millions de doses), mais sensiblement moins que les niveaux records de 1997 (2,7 milliards de doses) et de 1996 (3,9 milliards de doses). Elle a également été inférieure à la moyenne annuelle au cours de la période 1991-1995 (1,2 milliard de doses), période au cours de laquelle la fabrication est restée relativement stable (voir fig. 10).

72. Les fluctuations de la fabrication et de l'utilisation de stimulants dans le monde s'expliquent principalement par l'évolution de l'utilisation de la phentermine aux États-Unis (voir fig. 11). La forte augmentation de la consommation de cette substance dans ce pays en 1996 et 1997 est liée à son utilisation pour le traitement de l'obésité en combinaison avec la fenfluramine, d'où le nom de "phen/fen" généralement donné à ce traitement. La fenfluramine, qui est un anorexigène qui n'est pas placé sous contrôle international, a cependant été retiré du marché des États-Unis en septembre 1997 à la suite d'information faisant état d'effets nocifs graves pour la santé, ce qui a provoqué une chute de la consommation de phentermine aux États-Unis (voir également le paragraphe 76 ci-dessous).

73. C'est traditionnellement aux Amériques que la consommation par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV est la plus importante. La diminution de la consommation de phentermine aux États-Unis et les mesures prises par certains pays d'Amérique latine (tels que l'Argentine et le Chili)

Figure 10. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: fabrication totale déclarée, 1990-1999

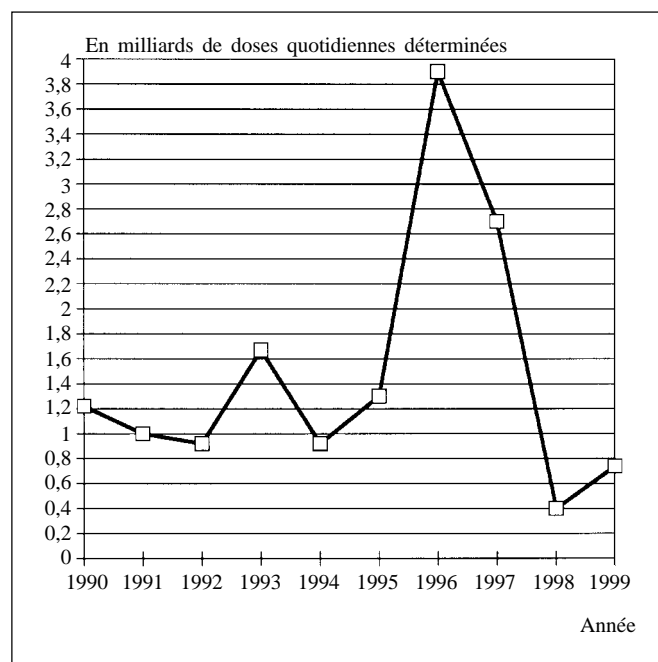
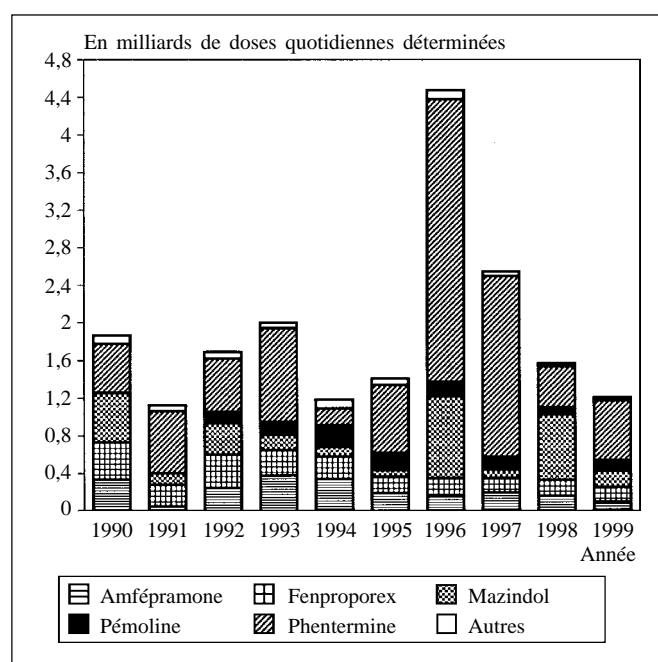


Figure 11. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation mondiale calculée\*, 1990-1999



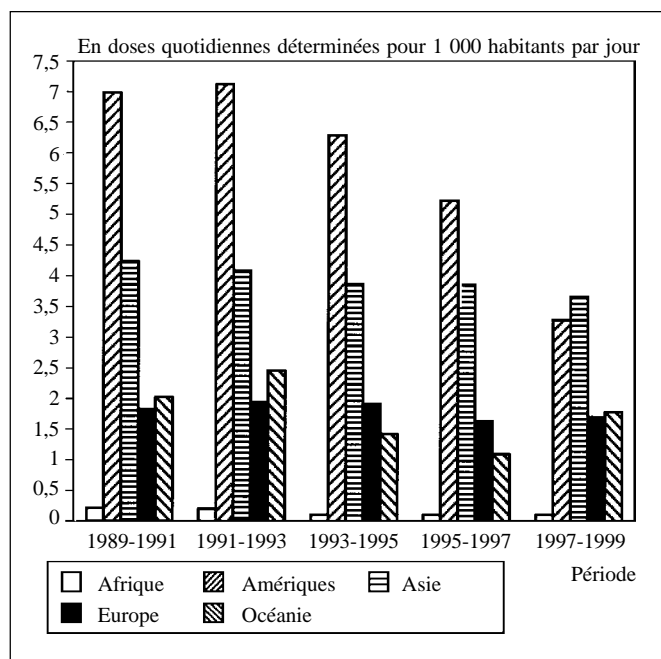
\*Calculée sur base des statistiques communiquées par les gouvernements, la consommation globale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées.

contre l'utilisation inappropriée de certains stimulants se sont traduites par une diminution de la consommation qui reste toutefois plus élevée dans cette région que dans le reste du monde, à l'exception de certains pays d'Asie (voir fig. 12). Au cours de la période 1997-1999, Singapour a été le pays où la consommation par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV a été la plus élevée au monde (7,5 doses pour 1 000 habitants par jour). Des rapports de détournements et d'abus d'anorexigènes ont été reçus de plusieurs pays de toutes les régions du monde ces dernières années.

74. En 1999, la fabrication déclarée de fenproporex (295 millions de doses quotidiennes déterminées) a représenté 40 % de la fabrication déclarée de l'ensemble des stimulants inscrits au Tableau IV. La fabrication de phentermine a représenté 23 % du total (soit 174 millions de doses), celle d'amfépramone 17 % (126 millions de doses) et celle de pémoline 14 % (119 millions de doses). Les autres stimulants inscrits au Tableau IV et fabriqués en 1999 (benzfétamine, phendimétrazine et pipradrol) ont représenté au total moins de 30 millions de doses (voir fig. 13).

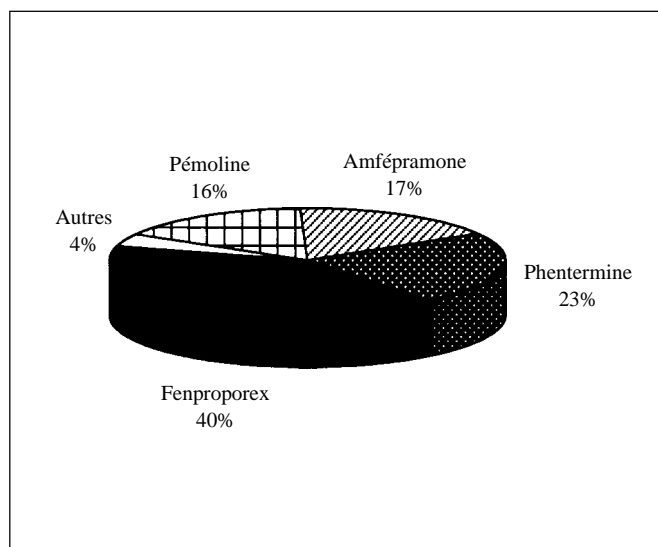
75. Le fenproporex, utilisé essentiellement comme anorexigène, a été placé sous contrôle international en 1986. Depuis, il n'y a que le Brésil, la France et la Suisse qui ont déclaré en avoir fabriqué. Entre 1995 et 1999, la fabrication en France a été très variable, s'établissant en moyenne aux environs de 1,3 tonne par an, ce qui représente une chute sensible par rapport à la moyenne enregistrée entre 1992 et 1994 (près de 3 tonnes). La Suisse a signalé pour la première fois avoir fabriqué du fenproporex en 1997 (747 kg). La fabrication dans ce pays est ensuite passée à 1,8 tonne en 1998 et à 3,8 tonnes en 1999. Au Brésil, la fabrication de fenproporex est restée relativement stable ces dernières années (moins de 900 kg en moyenne annuelle au cours de la période 1995-1998; aucun rapport n'a été présenté pour

Figure 12. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation nationale moyenne dans certains pays, par région\*, 1989-1999



\*Sur base des données statistiques communiquées par les gouvernements, la moyenne des consommations annuelles est calculée sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays avec la plus haute consommation ont été incluses dans le calcul pour chaque région.

Figure 13. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 1999



1999). Alors qu'au Brésil les quantités fabriquées étaient presque exclusivement destinées à la consommation intérieure, en France et en Suisse elles étaient principalement destinées à l'exportation. Le Brésil a été le principal importateur de fenproporex (plus de 1,1 tonne en moyenne annuelle ces dernières années) suivi par le Mexique (714 kg en 1999). Depuis 1995, 16 autres pays, principalement d'Amérique latine et d'Europe méridionale, ont signalé avoir importé des quantités de fenproporex supérieures à 1 kg.

76. La phentermine était par le passé la principale substance du groupe des stimulants inscrite au Tableau IV, les quantités fabriquées représentant entre un quart et deux tiers du total pour le groupe. Au cours de la période 1991-1995, elles se sont élevées en moyenne à 9,5 tonnes par an et ont atteint le niveau record de 50 tonnes en 1996 avant de revenir à 30 tonnes en 1997. Aucune fabrication n'est intervenue en 1998 (voir par. 72 ci-dessus). Presque toute la phentermine fabriquée en 1996 et 1997 l'a été aux États-Unis et au Royaume-Uni. En 1999, le Royaume-Uni en a repris la fabrication (2,6 tonnes). Aucun autre pays n'a signalé la fabrication de cette substance.

77. Ces dernières années, le Royaume-Uni a été le principal exportateur de phentermine (plus de 3 tonnes en 1999). Près de 30 pays et territoires ont signalé avoir importé des quantités de phentermine supérieures à 1 kg en 1999. Plusieurs des principaux importateurs, dont l'Australie, les Pays-Bas et la Suisse, en ont réexporté une part importante. C'est la Thaïlande qui en a importé les plus grandes quantités, exclusivement destinées à la consommation intérieure (près de 1,3 tonne en 1999). La consommation de phentermine reste importante aux États-Unis, où les stocks sont passés de 17 tonnes à la fin de 1997 à moins de 6,3 tonnes à la fin de 1999.

78. En 1999, la fabrication mondiale déclarée d'amfépramone, substance principalement utilisée comme anorexigène, a été d'environ 9,4 tonnes, ce qui représente une baisse sensible par rapport aux 18,9 tonnes déclarées en 1997. Seuls deux pays ont déclaré avoir fabriqué de l'amfépramone en 1999: la Suisse (9,1 tonnes) et l'Italie (266 kg). Le Brésil, qui avait déclaré la fabrication de 4,7 tonnes en moyenne

annuelle de 1995 à 1998, n'a pas présenté de rapport pour 1999. La Suisse a également été le principal exportateur avec plus de 8 tonnes en moyenne annuelle entre 1997 et 1999. Au Brésil, les quantités fabriquées étaient presque exclusivement destinées à la consommation intérieure. Les principaux importateurs d'amfépramone en 1999 ont été la Belgique (1,8 tonne), l'Allemagne (1,4 tonne) et le Mexique (900 kg). En Allemagne, les quantités importées ont été réexportées alors qu'en Belgique et au Mexique elles étaient destinées à la consommation intérieure. Dix-neuf autres pays ont signalé avoir importé plus de 1 kg d'amfépramone en 1999. Des tentatives de détournement des circuits de distribution licites vers le trafic illicite ont été identifiées dans plusieurs pays d'Asie et d'Europe ces dernières années.

79. La fabrication de pémoline, substance placée sous contrôle international depuis 1989, a représenté 8,7 tonnes en 1995. Elle est ensuite tombée à 4,6 tonnes en 1997 et aucune fabrication n'a été signalée en 1998. En 1999, la fabrication a repris dans trois pays: les États-Unis (2,8 tonnes), les Pays-Bas (1 tonne) et la Suisse (1 tonne). Aux Pays-Bas et en Suisse, la pémoline est fabriquée exclusivement pour l'exportation alors qu'aux États-Unis elle est principalement utilisée pour le traitement des troubles de l'attention. Les États-Unis sont également importateurs de pémoline (1,1 tonne en 1999). Les stocks dans ce pays représentaient 3,4 tonnes à la fin de 1999.

80. Au cours des années 80 et au début des années 90, une partie du commerce international de pémoline a été imputée aux tentatives de détournement de la fabrication et du commerce licites vers le trafic illicite opérées par les trafiquants de drogues. Depuis 1993, les gouvernements, travaillant en étroite collaboration avec l'Organe, sont parvenus à déjouer la plupart de ces tentatives. Outre les États-Unis, l'Argentine a été un important importateur régulier de pémoline ces dernières années: ses importations sont progressivement passées de 1,4 tonne en 1989 à 3,5 tonnes en 1993, mais elles ont fortement diminué en 1997, revenant à 600 kg et sont tombées à 423 kg en 1999. La pémoline est utilisée en Argentine essentiellement comme anorexigène et stimulant. La baisse des importations de ce pays résulte de l'introduction au plan national de mesures de contrôle plus strictes de la prescription de cette substance. En 1999, 10 autres pays ont signalé des importations de pémoline supérieures à 1 kg.

81. En 1998 et 1999, seule la Pologne a déclaré avoir fabriqué du mazindol, qui est un puissant stimulant (dose quotidienne déterminée de 1 mg), pour un total de 26 kg principalement destinés à la consommation intérieure. Le Brésil a signalé en avoir fabriqué pour la dernière fois en 1996 (115 kg). Il existe des stocks importants de mazindol aux États-Unis (116 kg en 1999), en Suisse (104 kg en 1999) et au Brésil (87 kg en 1998). C'est la Suisse qui a déclaré les exportations les plus importantes de mazindol en 1998 et 1999 (98 kg au total), à partir des importations réalisées et des stocks accumulés au cours des années précédentes. Les principaux importateurs en 1999 ont été la Suisse (72 kg, destinés à la réexportation et à la constitution de stocks) et le Mexique (47 kg, pour la consommation intérieure). Quatorze autres pays ont signalé avoir importé plus de 1 kg de mazindol au cours de la période 1995-1999.

82. Entre 1993 et 1998, seule l'Italie a fabriqué de la phendimétrazine. Les quantités fabriquées ont atteint 4,1 tonnes en 1996 mais sont revenues à 1,2 tonne en 1998. En 1999,

l'Italie a fabriqué 1,4 tonne de phendimétrazine, principalement destinée à l'exportation (2 tonnes en 1999), mais la fabrication de cette substance a également été signalée par les États-Unis (560 kg), qui ont également été le principal importateur (1,5 tonne en 1999). Six autres pays ont signalé avoir importé plus de 1 kg de phendimétrazine depuis 1995.

83. Les statistiques concernant la fabrication et le commerce des autres stimulants inscrits au Tableau IV n'ont été communiquées que de façon très sporadique. Entre 1995 et 1999, la fabrication de benzfétamine n'a été signalée que par les États-Unis (1,7 tonne au total) et le Japon (6 kg en 1997), celle d'étilamfétamine n'a été signalée que par la Suisse (7 kg en 1997), et celle de pipradrol seulement par la France (20 kg en 1999). Aucune fabrication d'aminorex, de fencamfamine, de méfénorex, de mésocarbe et de pyrovalérone n'a été signalée au cours de cette période.

### *Anxiolytiques de type benzodiazépine*

84. En 1984, 33 benzodiazépines ont été inscrites au Tableau IV. Le midazolam y a été inscrit en 1990 et le brotizolam en 1995. En 1995, le flunitrazépam a été transféré du Tableau IV au Tableau III.

85. Le nombre de pays et de territoires signalant la fabrication et/ou le commerce de benzodiazépine a très fortement augmenté. Depuis 1990, 184 pays et territoires ont signalé au moins une fois la fabrication ou le commerce de plus de 1 kg de benzodiazépine. Certains pays, tels que le Canada, n'ont pas encore communiqué de statistiques sur les benzodiazépines à l'Organe. L'Autriche et la Belgique ne communiquent de données que depuis 1998 et 1999, respectivement.

86. Vingt-deux benzodiazépines sont généralement classées parmi les anxiolytiques. La fabrication totale déclarée de ce groupe de substances, exprimée en doses quotidiennes déterminées, avait atteint un niveau record en 1994 avec 20,8 milliards de doses. Ce record a été battu en 1999 avec 21,6 milliards de doses.

87. Les niveaux approximatifs de consommation, calculés par l'Organe, suivent l'évolution de la fabrication (voir fig. 14 et 15), et 1999 a également été une année record pour la consommation. La consommation nationale moyenne calculée d'anxiolytiques de type benzodiazépine, exprimée en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour, est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir fig. 16).

88. On a souvent constaté, principalement dans des pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est<sup>6</sup>, des tentatives de détournement de certains anxiolytiques de type benzodiazépine destinés au commerce international, en particulier de diazépam et de chlórdiazépoxyde, vers le trafic illicite.

89. Les variations en ce qui concerne les quantités fabriquées tiennent généralement aux variations de la fabrication de diazépam, qui est la principale substance de ce groupe: celui-ci a toujours représenté plus de la moitié de la fabrication totale jusqu'en 1987, et, depuis le début des années 90, sa part varie entre un tiers et la moitié.

<sup>6</sup>Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1997* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.XI.1), par. 180; et *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.1), par. 114.

Figure 14. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée, par substance, 1990-1999

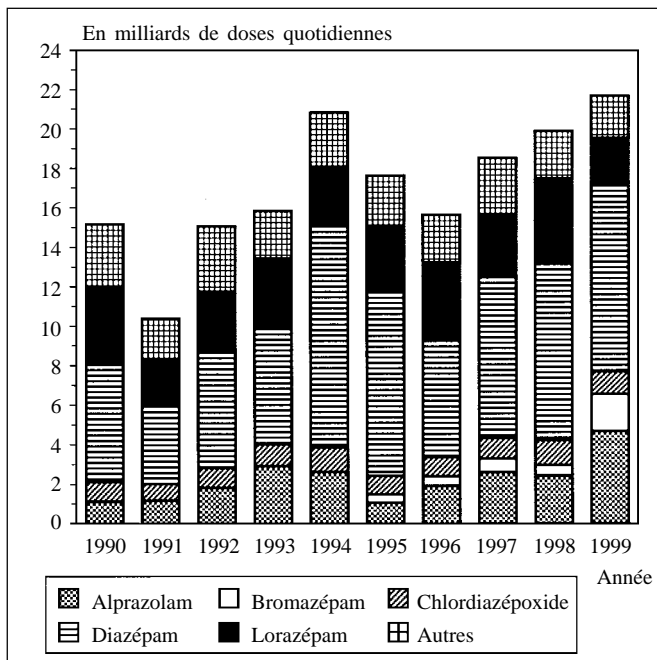
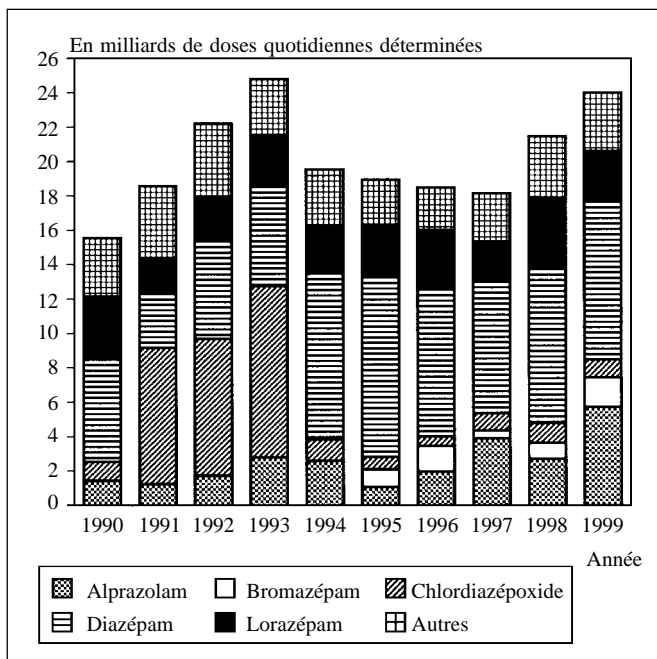


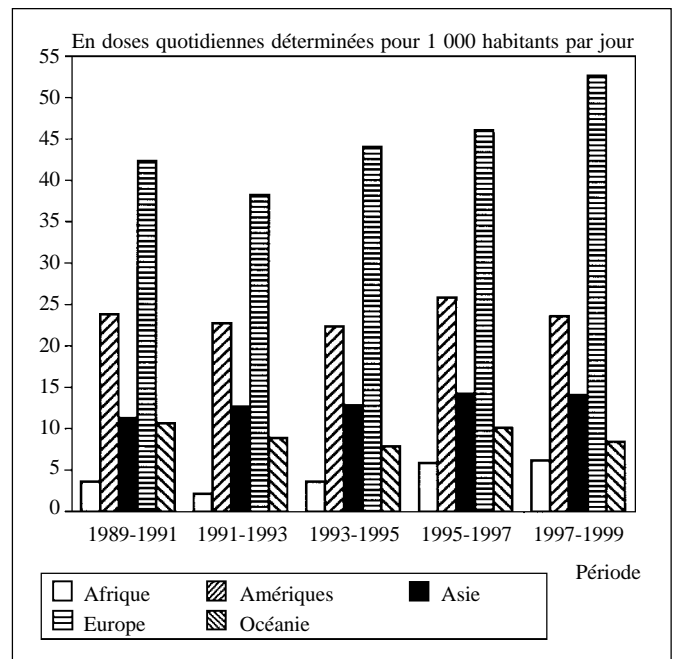
Figure 15. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée\*, par substance, 1990-1999



\*Calculée sur base des statistiques communiquées par les gouvernements, la consommation globale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées.

90. En 1999, la fabrication déclarée de diazépam a représenté 44 % de la fabrication totale déclarée d'anxiolytiques de type benzodiazépine (soit 9,5 milliards de doses quotidiennes déterminées). La fabrication d'alprazolam a représenté 22 % du total (soit 4,7 milliards de doses) et celle de lorazépam 11 % (2,3 milliards de doses). Le bromazépam (1,9 milliard de doses), le chlordiazépoxyde (1,1 milliard de doses), l'oxazépam (588 millions de doses) et le clorazépate (461 millions de doses) ont chacun représenté entre 2% et

Figure 16. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation nationale moyenne, dans certains pays, par région\*, 1989-1999



\*Sur la base des données statistiques communiquées par les gouvernements, la moyenne des consommations annuelles est calculée sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays avec la plus haute consommation ont été incluses dans le calcul pour chaque région.

9 % de la fabrication totale déclarée en 1998 (voir fig. 17). La fabrication de clotiazépam et de nordazépam a représenté 219 millions de doses pour chaque substance. La fabrication de tétrazépam, de médazépam, de clobazam et de loflazépate d'éthyle a représenté 186 millions de doses, 129 millions de doses, 113 millions de doses et 102 millions de doses, respectivement, tandis que celle de cloxazolam, d'halazépam, de kétazolam et de prazépam a été, pour chaque substance, inférieure à 100 millions de doses et qu'aucune fabrication n'a été signalée en 1999 en ce qui concerne le camazépam, le délolorazépam, le fludiazépam, l'oxazolam et le pinazépam.

91. Le diazépam, qui est la substance la plus vendue du groupe des anxiolytiques de type benzodiazépine, est consommé dans toutes les régions du monde. Au cours de la période 1995-1998, la fabrication mondiale de diazépam s'est élevée en moyenne à plus de 83 tonnes par an. En 1999, neuf pays ont déclaré en avoir fabriqué au total 95 tonnes. La Chine est traditionnellement le premier fabricant et exportateur de diazépam. Avec les trois autres principaux pays fabricants et exportateurs, à savoir l'Italie, l'Inde et la Suisse, elle assure plus de 99 % de la fabrication mondiale (voir fig. 18 et 19).

92. En Chine, la fabrication de diazépam a atteint un niveau record de 92 tonnes en 1994 puis est tombée les années suivantes, pour se situer entre un tiers et deux tiers de ce niveau, avec une quantité déclarée de 64 tonnes en 1999 (soit près de 70 % de la fabrication mondiale). La Chine a également été le principal exportateur de diazépam en 1999 avec 19 tonnes, ce qui est très inférieur au niveau déclaré en 1994 (67 tonnes) et en deçà de la moyenne pour la période 1995-1998 (environ 29 tonnes).

Figure 17. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 1999

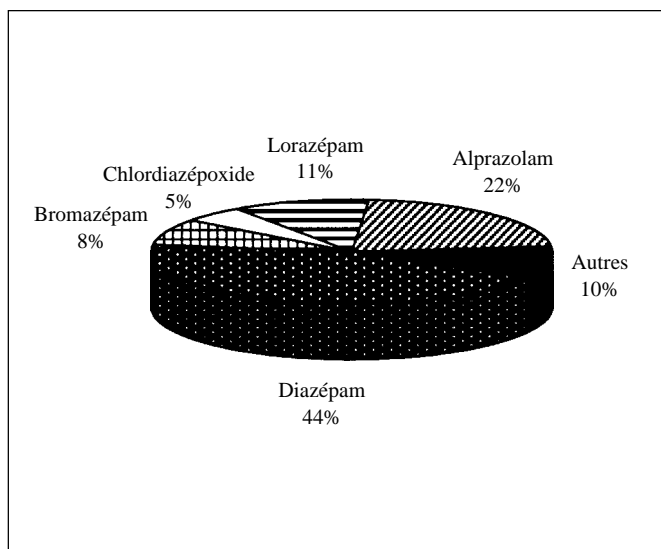
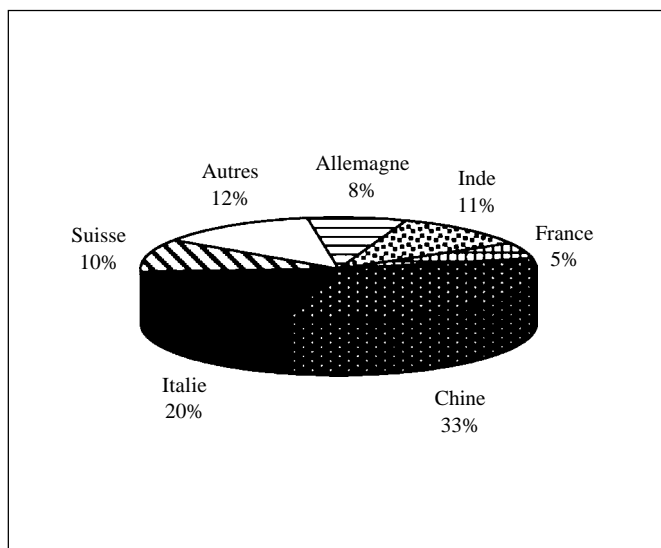


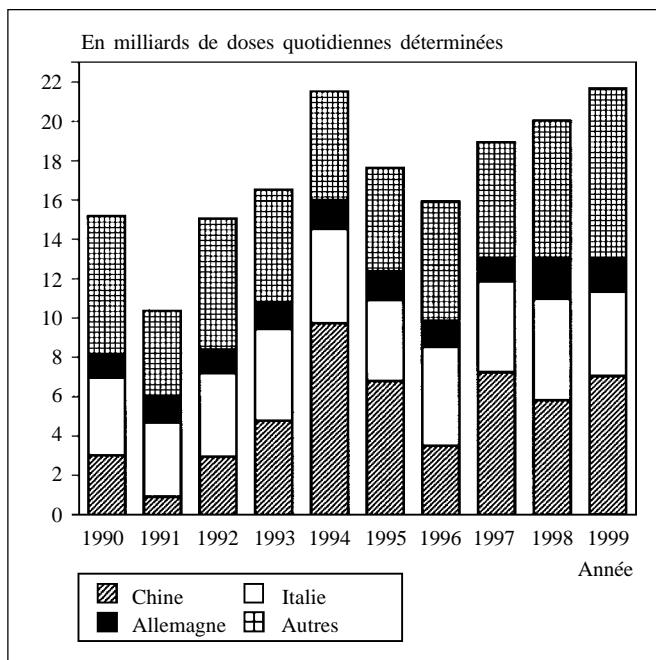
Figure 18. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des pays dans la fabrication totale déclarée, 1999



93. L'Italie, qui a été le deuxième fabricant et exportateur de diazépam en 1999, a déclaré en avoir fabriqué 13 tonnes et exporté 14 tonnes en prélevant sur ses stocks. L'Inde, qui est le troisième principal fabricant, a signalé en avoir fabriqué 10 tonnes en 1999, principalement pour la consommation intérieure. La Suisse a signalé en avoir fabriqué 7 tonnes et exporté 8,6 tonnes en prélevant sur ses stocks et en réexportant une partie des quantités importées. Trois pays ont signalé avoir fabriqué du diazépam, en petite quantité seulement, en 1999, à savoir la Fédération de Russie (100 kg), l'Iraq (58 kg) et la Pologne (7 kg). En ce qui concerne la Fédération de Russie et l'Iraq, c'était pour la consommation intérieure. Le Brésil, qui au cours des années précédentes avait régulièrement signalé la fabrication de diazépam (en moyenne 3 tonnes par an entre 1995 et 1998), n'a pas communiqué de statistiques pour 1999.

94. Cent six pays et territoires ont déclaré avoir importé en 1999 plus de 1 kg de diazépam. Les principaux importateurs ont été le Danemark (5,3 tonnes), la Suisse (4,7 tonnes), la

Figure 19. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication déclarée, pour certains pays, 1990-1999



Thaïlande (3,4 tonnes), l'Allemagne (2,8 tonnes) et le Royaume-Uni (2,4 tonnes). Le Danemark et la Suisse ont réexporté la plupart des quantités importées alors que la Thaïlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont principalement utilisé les importations pour la consommation intérieure. L'Espagne, qui était auparavant le principal importateur de diazépam, a ramené ses importations du niveau record de 28,7 tonnes en 1989 (principalement pour des utilisations vétérinaires) à 10 tonnes en 1997 et seulement 1,6 tonne en 1999.

95. La fabrication d'alprazolam, qui était comprise entre 2,9 tonnes en 1993 et 1,1 tonne en 1995, est progressivement passée à 4,7 tonnes en 1999, ce qui constitue une quantité record pour cette substance. Les fluctuations observées les années précédentes s'expliquaient pour une large part par les variations des quantités fabriquées aux États-Unis qui, avant 1995, assuraient en moyenne 60 % de la fabrication mondiale déclarée. Le niveau record enregistré en 1999 ne s'explique cependant que partiellement par les quantités fabriquées aux États-Unis (1,5 tonne) étant donné que la fabrication a également augmenté en Inde (1,1 tonne en 1999) et en Italie (883 kg en 1999).

96. En 1999, 57 pays et territoires appartenant à toutes les régions du monde ont déclaré avoir importé plus de 1 kg d'alprazolam. Après être tombées à 1,6 tonne en 1998, les importations totales d'alprazolam ont atteint en 1999 le niveau record de 4,1 tonnes, comme en 1997. En 1999, la Belgique a notifié les importations d'alprazolam les plus importantes (1,2 tonne, dont la moitié destinée à la réexportation). Les autres grands importateurs cette année-là ont été les États-Unis (993 kg), la Slovénie (417 kg), le Japon (267 kg), l'Italie (146 kg) et la Suisse (120 kg). Dans le cas des États-Unis, du Japon et de la Slovénie, les importations étaient pour la plus grande partie destinées à la consommation locale, alors que les importations italiennes et suisses étaient principalement destinées à la réexportation.

97. La quantité de lorazépam fabriquée en 1999 (5,8 tonnes) a été nettement moins importante que la moyenne pour les

quatre années précédentes (9,1 tonnes), ce qui s'explique par une diminution de la fabrication en Italie, qui est revenue de près de 5 tonnes entre 1995 et 1998 à 1,5 tonne en 1999. L'Allemagne a été le principal fabricant de lorazépam en 1999 (4 tonnes), assurant à elle seule 70 % de la fabrication mondiale. L'Allemagne et l'Italie ont exporté la plupart de leur fabrication. Les seuls autres pays ayant signalé la fabrication de lorazépam en 1999 ont été l'Inde (255 kg, dont un peu plus de la moitié a été exportée) et la Pologne (98 kg, pour la consommation intérieure).

98. Depuis 1995, 76 pays et territoires du monde entier ont déclaré avoir importé au moins une fois plus de 1 kg de lorazépam. En 1999, les principaux importateurs ont été l'Irlande (2,8 tonnes, principalement pour la réexportation) et les États-Unis (2 tonnes destinées à la consommation intérieure) suivis de l'Argentine (434 kg), de l'Espagne (588 kg), de la France (748 kg), du Royaume-Uni (563 kg) et de la Suisse (408 kg). Alors que les importations de l'Argentine, de l'Espagne et de la France étaient essentiellement destinées à la consommation intérieure, le Royaume-Uni et la Suisse ont réexporté la plus grande partie des quantités importées.

99. La fabrication totale de bromazépam a atteint en 1999 le niveau record de 18,7 tonnes, soit une progression de plus de 170 % par rapport au record précédent de 6,9 tonnes établi en 1997. En 1999, seules la Suisse et l'Italie ont déclaré avoir fabriqué du bromazépam (14,9 tonnes et 3,8 tonnes, respectivement), ces deux pays étant également les principaux exportateurs de cette substance. Le Brésil, qui au cours des années précédentes avait régulièrement signalé la fabrication de bromazépam (en moyenne 1,7 tonne entre 1995 et 1998), n'a pas fourni de statistiques pour 1999.

100. Les importations mondiales de bromazépam augmentent également progressivement et ont atteint 13 tonnes en 1999. Cette même année, 73 pays ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de bromazépam. Les principaux pays d'importation ont été la France (3,5 tonnes), la Suisse (1,6 tonne) et l'Allemagne (1,3 tonne). Les importations suisses étaient principalement destinées à la réexportation alors qu'en Allemagne et en France les quantités importées étaient principalement destinées à la consommation intérieure.

101. En 1994, la fabrication totale déclarée de chlordiazépoxide a atteint un maximum de 37 tonnes puis est tombée à une moyenne annuelle de 29 tonnes entre 1995 et 1997 avant de remonter et d'atteindre 34 tonnes en 1999. Ces fluctuations s'expliquent par les variations des quantités fabriquées en Chine et en Italie. La Chine, qui a été le principal fabricant de chlordiazépoxide en 1999, a signalé en avoir fabriqué 14,7 tonnes, dont un peu moins des trois quarts pour la consommation intérieure. L'Italie a exporté l'essentiel de sa fabrication (14,2 tonnes).

102. Depuis 1993, 101 pays et territoires ont signalé avoir importé au moins une fois des quantités supérieures à 1 kg de chlordiazépoxide. Ces importations, qui ont atteint un maximum en 1994 (plus de 25 tonnes), se sont élevées à plus de 20 tonnes en 1999. Les principaux pays importateurs de chlordiazépoxide en 1999 ont été les États-Unis (3,8 tonnes), la République islamique d'Iran (3,6 tonnes) et la Suisse (2,8 tonnes). Aux États-Unis et en République islamique d'Iran, les importations étaient destinées à la consommation intérieure alors qu'en Suisse la totalité des quantités importées a été réexportée.

103. La fabrication et le commerce mondiaux d'oxazépam sont restés relativement stables au cours des dernières années et ont représenté 29 tonnes en 1999. Les principaux pays de fabrication ont été la France et l'Italie, qui à eux deux ont assuré plus de 85 % de la fabrication mondiale. En 1999, 40 pays ont signalé avoir importé plus de 1 kg d'oxazépam.

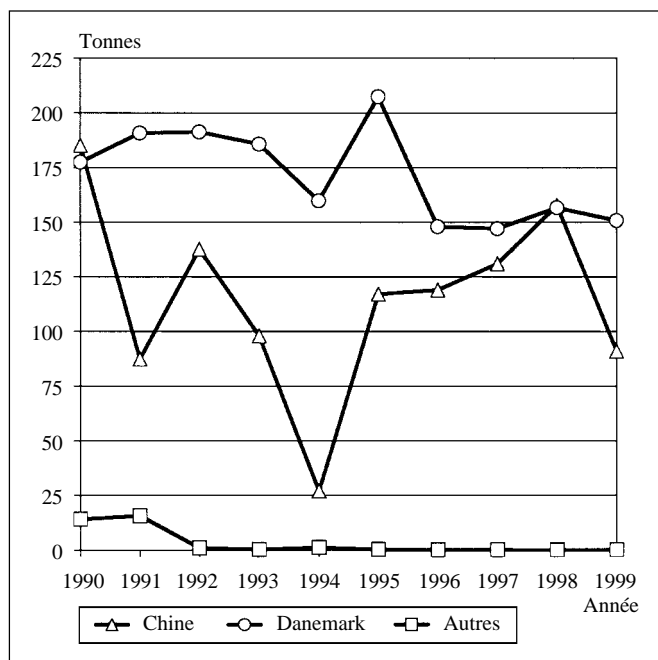
104. En 1999, la fabrication de chlorazépate s'est élevée à 9,2 tonnes, soit légèrement moins que la moyenne de 10 tonnes enregistrée au cours de la période 1995-1998, la France assurant à elle seule les deux tiers de la fabrication totale. Le commerce international de chlorazépate a augmenté de près de 50 % entre 1998 et 1999.

105. La fabrication d'halazépam, de kétazolam, de méda-zépam et de nordazépam a augmenté en 1999 par rapport à 1998. En revanche, le commerce de l'ensemble de ces substances a diminué. La fabrication de clobazam, de clotiazépam, de cloxazolam, de loflazépate d'éthyle, de prazépam et de tétrazépam a diminué en 1999, mais cette baisse des quantités fabriquées ne s'est accompagnée d'une baisse du commerce international que dans le cas du clobazam.

### Autres anxiolytiques

106. En raison de son remplacement progressif par les benzodiazépines, la fabrication de méprobamate, seule substance inscrite au Tableau IV utilisée comme anxiolytique qui ne soit pas de type benzodiazépine, n'a cessé de diminuer depuis la fin des années 70 où elle avait atteint le niveau record de près de 1 000 tonnes pour s'établir à un peu plus de 250 tonnes entre 1993 et 1999 (voir fig. 20). Seuls la Chine et le Danemark fabriquent du méprobamate. En Chine, après être progressivement revenue à 27 tonnes en 1994, la fabrication de méprobamate est repartie à la hausse pour atteindre 158 tonnes en 1998, mais est tombée à 91 tonnes en 1999, intégralement exportées. Au Danemark, la fabrication de méprobamate a atteint 151 tonnes en 1999, soit légèrement plus que le minimum (147 tonnes) signalé en 1997.

Figure 20. Méprobamate: fabrication totale déclarée, 1990-1999



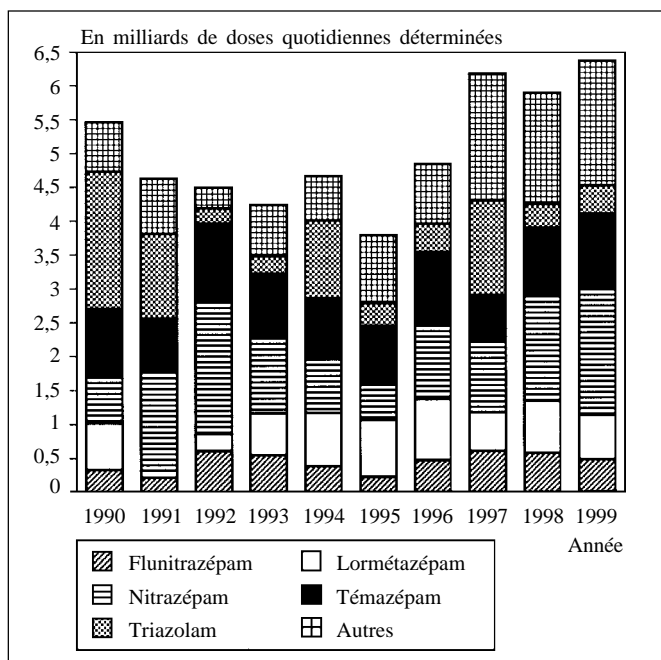
107. Les quantités de méprobamate fabriquées au Danemark fluctuent en fonction des exportations de ce pays: alors qu'avant 1984 celles-ci étaient comprises entre 400 et 520 tonnes par an, elles n'ont été que de 184 tonnes en moyenne de 1997 à 1999. Depuis 1990, 86 pays et territoires du monde entier ont signalé avoir importé du méprobamate. Le nombre de pays ayant signalé avoir importé plus de 1 kg de cette substance n'a cessé de diminuer (49 en 1999). Les principaux importateurs ont été la France (96 tonnes), qui a réexpédié une petite partie des quantités importées, l'Afrique du Sud (39 tonnes), les États-Unis (37 tonnes) et le Danemark (26 tonnes). Les importations de l'Afrique du Sud et des États-Unis étaient destinées à la consommation intérieure, alors que le Danemark a réexporté l'intégralité des quantités importées.

**Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine**

108. Douze benzodiazépines sont généralement utilisées comme sédatifs-hypnotiques, à savoir le brotizolam, l'estazolam, le flunitrazépam (seule benzodiazépine inscrite au Tableau III), le flurazépam, l'haloxazolam, le loprazolam, le lormétazépam, le midazolam, le nimétazépam, le nitrazépam, le témazépam et le triazolam.

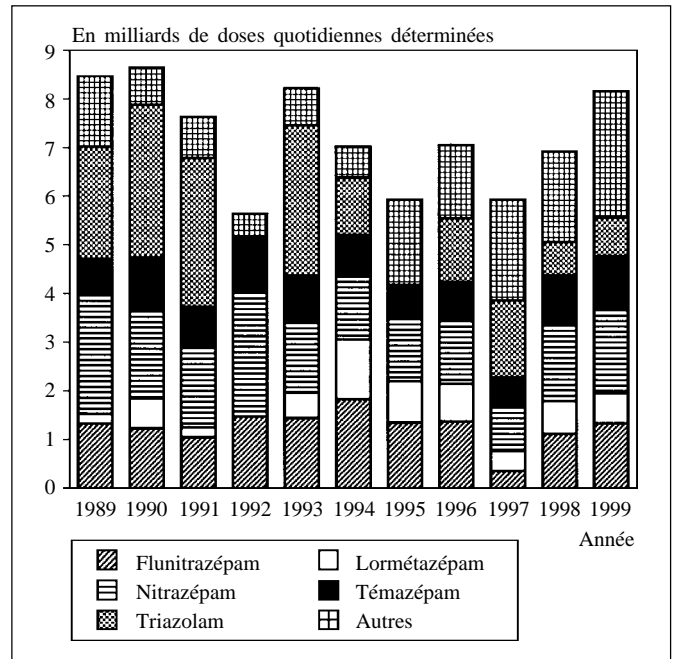
109. La fabrication totale déclarée de ces 12 substances en 1999 a atteint 6,4 milliards de doses quotidiennes déterminées, soit la plus grande quantité jamais déclarée. Jusqu'en 1996, le niveau approximatif de consommation, calculé par l'OICS, avait été pour la plupart des années supérieur de 50 % environ à la fabrication déclarée, ce qui s'expliquait par les importations en provenance de pays tels que la Belgique, le Canada et la Suisse qui ne communiquaient pas de statistiques sur la fabrication de benzodiazépines à l'OICS. En 1997, la Suisse a commencé à communiquer de telles statistiques, et l'écart entre fabrication et consommation s'est resserré (voir fig. 21 et 22).

**Figure 21. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée, par substance, 1990-1999**



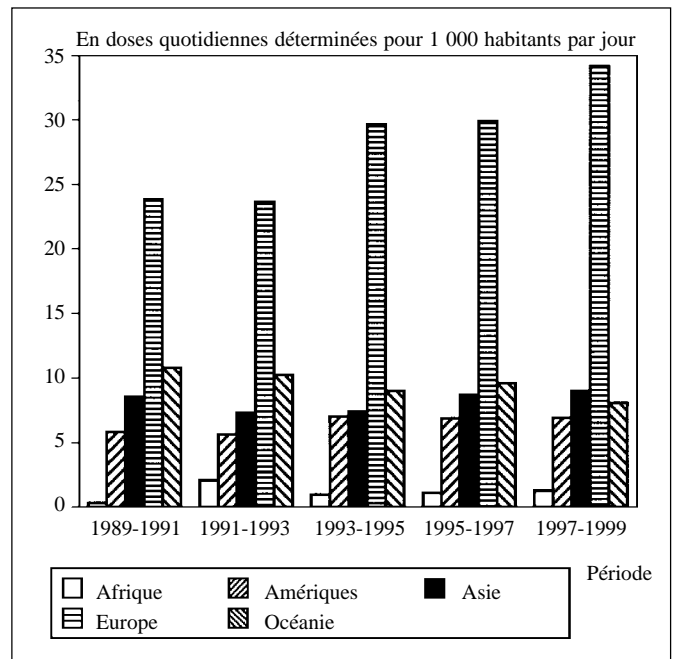
110. La consommation nationale moyenne calculée de sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine, exprimée en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour, est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir fig. 23). La consommation totale est demeurée relativement stable au cours des années dans toutes les régions du monde.

**Figure 22. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée\*, par substance, 1989-1999**



\*Calculée sur base des statistiques communiquées par les gouvernements, la consommation globale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées.

**Figure 23. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation nationale calculée\*, par région, 1989-1999**



\*Sur base des données statistiques communiquées par les gouvernements, la moyenne des consommations annuelles est calculée sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays avec la plus haute consommation ont été incluses dans le calcul pour chaque région.

111. En 1999, sept substances ont représenté plus de 90 % de la fabrication totale déclarée de sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine, à savoir le nitrazépam (1,9 milliard de doses quotidiennes déterminées), le témazépam (1,1 milliard de doses), l'estazolam (768 millions de doses), le lormétazépam (654 millions de doses), le midazolam (501 millions de doses), le flunitrazépam (480 millions de doses) et le triazolam (416 millions de doses) (voir fig. 24). Le flurazépam (355 millions de doses), le brotizolam (148 millions de doses), le loprazolam (62 millions de doses) et l'haloxazolam (9,7 millions de doses) ont représenté entre 0,1 % et 6 % de la fabrication mondiale déclarée. Aucune fabrication de nimétazépam n'a été déclarée en 1999. L'Allemagne, la Chine, l'Italie et la Suisse ont été les principaux fabricants de substances appartenant à ce groupe (voir fig. 25 et 26).

Figure 24. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 1999

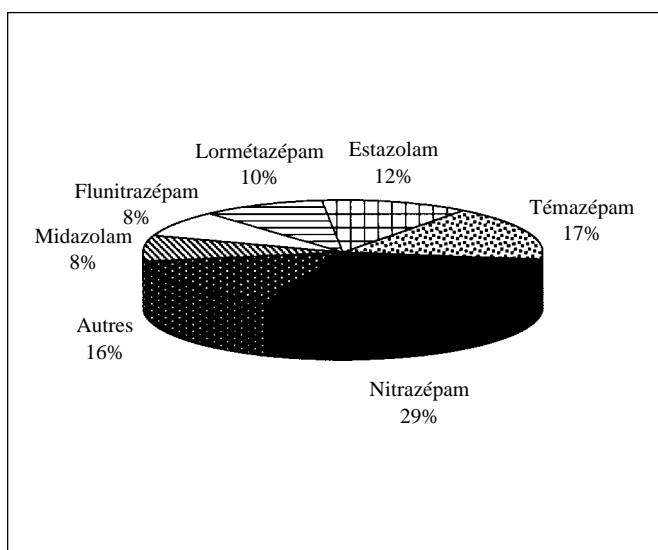


Figure 25. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée, par pays, 1990-1999

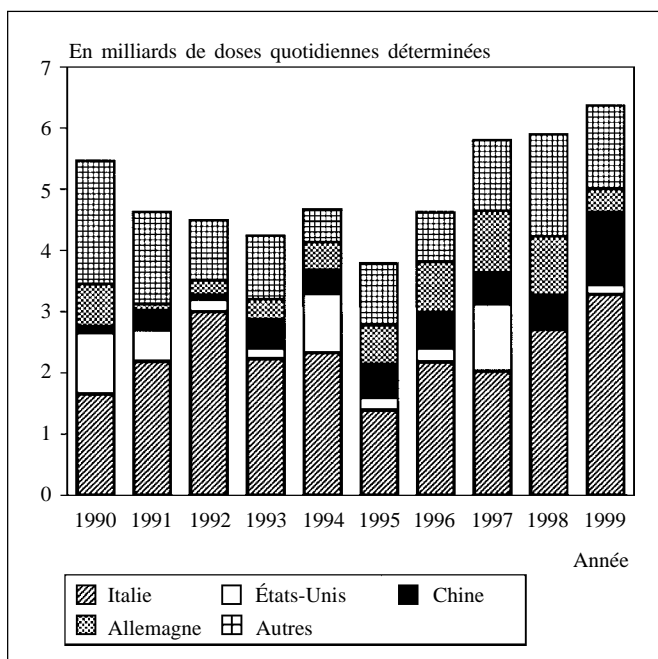
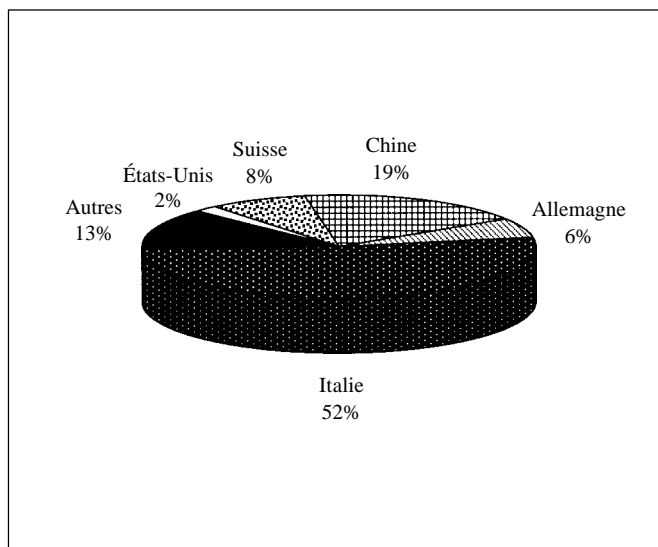


Figure 26. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part de différents pays dans la fabrication totale déclarée, 1999



112. Au cours des années 90, les quantités fabriquées de nitrazépam ont été comprises entre 2,7 tonnes en 1995 et un maximum de 9,7 tonnes en 1992. Depuis 1996, elles augmentent à nouveau progressivement et ont atteint 9,4 tonnes en 1999. Ces fluctuations s'expliquent principalement par les fluctuations de la fabrication en Italie, qui est le principal pays de fabrication et d'exportation du nitrazépam. L'Italie a fabriqué 5,8 tonnes de cette substance en 1999, dont environ 4,5 tonnes destinées à l'exportation. Les seuls autres pays ayant signalé la fabrication de nitrazépam en 1999 ont été l'Inde (1,6 tonne), la Suisse (1,5 tonne) et la Chine (500 kg). Ces trois pays, ainsi que l'Irlande, ont également été, à part l'Italie, les principaux exportateurs de nitrazépam.

113. Au cours de la période 1995-1999, les importations mondiales de nitrazépam se sont stabilisées à un niveau moyen de 6,5 tonnes par an. Les principaux pays d'importation en 1999 ont été le Japon (1,6 tonne), le Royaume-Uni (1,2 tonne), l'Irlande (602 kg) et la Hongrie (570 kg). Sur les 38 autres pays du monde entier qui ont signalé avoir importé en 1999 plus de 1 kg de nitrazépam, neuf en ont importé plus de 100 kg, à savoir l'Allemagne (263 kg), l'Australie (126 kg), Cuba (125 kg), le Danemark (146 kg), la France (269 kg), l'Italie (284 kg), les Pays-Bas (307 kg), la Pologne (210 kg) et la Suisse (149 kg).

114. Après avoir atteint un niveau record de 23 tonnes en 1992, la fabrication mondiale de témazépam est tombée à son plus bas niveau en 1997 (13,4 tonnes), avant d'augmenter à nouveau en 1998 et d'atteindre 22 tonnes en 1999. La fabrication de témazépam a été signalée par l'Italie (18,4 tonnes), les États-Unis (2,9 tonnes) et la Pologne (595 kg), l'Italie ayant également assuré plus de 60 % des exportations mondiales (11 tonnes) suivie par le Royaume-Uni (2 tonnes), l'Allemagne (921 kg) et la Finlande (883 kg).

115. Trente-huit pays et territoires de toutes les régions du monde ont signalé avoir importé plus de 1 kg de témazépam entre 1995 et 1999. Pendant plusieurs années, le principal pays d'importation a été le Royaume-Uni, une partie des quantités importées étant réexportée. En 1995, à la suite du renforcement des mesures de contrôle pour lutter contre le développement du détournement du témazépam vers le

marché illicite<sup>7</sup>, les importations du Royaume-Uni ont considérablement diminué, revenant du niveau record de 6,3 tonnes à 1,3 tonne en 1996. Toutefois, elles ont depuis recommencé à augmenter et le Royaume-Uni est redevenu le premier importateur mondial (4,1 tonnes en 1999). Les autres principaux importateurs en 1999 ont été les États-Unis (3,3 tonnes), l'Irlande (2,2 tonnes), l'Allemagne (1,7 tonne), les Pays-Bas (1,5 tonne) et l'Australie (1,2 tonne). Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont réexporté environ la moitié des quantités importées. Dans tous les autres pays, les importations étaient principalement destinées à la consommation intérieure ou à la constitution de stocks.

116. La fabrication déclarée de lormétazépam a régulièrement augmenté à partir de 1991 et a atteint en 1996 le record de 899 kg avant de fluctuer, passant de 572 kg en 1997 à 767 kg en 1998 et à 654 kg en 1999. Ces variations s'expliquent par les fluctuations des quantités fabriquées en Italie (261 kg en 1999). L'Allemagne, qui est traditionnellement le principal pays de fabrication et d'exportation de lormétazépam, a signalé en 1999 en avoir fabriqué 383 kg et exporté 724 kg, la différence étant couverte par des prélèvements sur les stocks et par des importations. L'Irlande et l'Italie ont signalé des exportations de 191 kg et de 205 kg, respectivement. En 1999, les principaux pays d'importation du lormétazépam ont été la France (225 kg), l'Espagne (199 kg), la Belgique (151 kg) et l'Irlande (129 kg) qui, avec l'Allemagne (91 kg), ont assuré plus de 80 % des importations totales. Treize autres pays ont signalé avoir importé des quantités moins importantes de lormétazépam.

117. Avec 2,3 tonnes, la fabrication totale déclarée d'estazolam a atteint en 1999 un nouveau record. Sur cette quantité, 1,7 tonne a été fabriquée par la Chine pour la consommation intérieure, 386 kg par le Japon pour la consommation intérieure et les exportations, et 174 kg par la Pologne essentiellement pour la consommation intérieure. Onze pays ont signalé des importations d'estazolam supérieures à 1 kg en 1999 (pour un total de 198 kg), notamment les États-Unis et le Portugal (50 kg chacun, destinés à la consommation intérieure), et l'Italie (21 kg) et les Pays-Bas (20 kg) principalement pour la réexportation.

118. La fabrication déclarée de midazolam a atteint un nouveau record en 1999 avec 10 tonnes, soit le double du précédent record enregistré en 1997. La hausse observée en 1999 s'explique par le début de la fabrication de cette substance en Chine qui, avec 6,9 tonnes, a ravi la place de premier fabricant mondial à la Suisse (2,6 tonnes en 1999). Les seuls autres pays ayant signalé la fabrication de midazolam en 1999 ont été Israël (176 kg), l'Italie (132 kg), l'Inde (75 kg), le Japon (96 kg), les Pays-Bas (19 kg) et la République tchèque (2 kg) qui, pour la plupart, n'ont commencé que récemment la fabrication de cette substance. Le commerce de midazolam s'est également développé en 1999, les importations atteignant 3,9 tonnes contre 2,7 tonnes en 1998. Soixante-cinq pays et territoires du monde entier ont signalé avoir importé plus de 1 kg de midazolam en 1999, principalement la République islamique d'Iran (787 kg), l'Allemagne (437 kg) et les États-Unis (428 kg), tous trois pour la consommation intérieure.

119. Les observations concernant le flunitrazépam, qui a été transféré du Tableau IV au Tableau III en 1995, figurent aux paragraphes 62 à 64 ci-dessus.

120. Le triazolam est un hypnotique puissant, et c'est avec le brotizolam la substance psychotrope dont la dose quotidienne déterminée est la plus faible. Un nouveau record de fabrication (539 kg) a été signalé en 1988. Les débats engagés au début des années 90 au sujet de l'utilisation médicale du triazolam ont eu d'importantes répercussions sur le marché de cette substance. La fabrication a considérablement diminué et n'était plus que de 55 kg en 1992. Elle est ensuite passée à 351 kg en 1997, avant de diminuer à nouveau fortement (104 kg en 1999). Ces variations reflètent en grande partie l'évolution enregistrée aux États-Unis, qui étaient le principal fabricant et exportateur de triazolam.

121. Les fabricants de triazolam en 1999 ont été la Chine (40 kg), la France (37 kg), l'Italie (20 kg) et le Japon (7 kg). Les États-Unis qui ont signalé la fabrication de 271 kg en 1997 (principalement destinés à la constitution de stocks) n'en ont pas signalé depuis 1998. La France a stocké l'ensemble de la quantité fabriquée alors qu'en Chine celle-ci était destinée à la consommation intérieure. Les principaux exportateurs de triazolam ont été les États-Unis (90 kg), la Belgique (46 kg), l'Italie (20 kg) et l'Espagne (15 kg). En 1998, les principaux importateurs ont été le Japon (204 kg), l'Italie (26 kg) et la Belgique (15 kg). Dix autres pays ont signalé avoir importé plus de 1 kg de triazolam.

122. La fabrication de flurazépam est passée à 10,6 tonnes en 1999, quantité très proche du record de 11 tonnes enregistré en 1997. Cette hausse tient au développement de la fabrication en Italie (7 tonnes en 1999) et en Suisse (3,7 tonnes en 1999). Le Brésil, qui avait été les années antérieures le seul autre pays à signaler la fabrication de quantités importantes de flurazépam (en moyenne plus de 4 tonnes par an entre 1995 et 1998), n'a pas encore communiqué de statistiques pour 1999. Les importations ont plus que triplé en 1999 par rapport à 1998, atteignant le niveau record de 18 tonnes, les principaux pays d'importation étant la Suisse (7,4 tonnes), l'Italie (5,3 tonnes), les États-Unis (1,6 tonne) et l'Allemagne (1,1 tonne). Les principaux pays d'exportation en 1999 ont été la Suisse (7,8 tonnes) et l'Italie (6,8 tonnes).

123. La fabrication de brotizolam a été signalée pour la première fois en 1997, après que cette substance a été inscrite en 1995 au Tableau IV de la Convention de 1971. Le brotizolam est un hypnotique puissant dont la dose quotidienne déterminée (0,25 mg) est la même que pour le triazolam. En 1999, la fabrication totale déclarée de brotizolam a été de 37 kg, soit une très forte diminution par rapport aux 165 kg en moyenne déclarés au cours des deux années précédentes, ce qui s'explique par le fait que l'Allemagne, qui était précédemment le principal fabricant, n'a signalé aucune fabrication pour 1999. Le seul autre pays ayant signalé la fabrication de brotizolam en 1999 a été l'Italie (37 kg), essentiellement pour l'exportation. En 1999, le principal exportateur a été l'Allemagne (97 kg prélevés sur les stocks). Neuf pays ont signalé avoir importé du brotizolam en 1999, notamment le Japon (93 kg), le Mexique (72 kg) et la Colombie (18 kg).

124. La fabrication de loprazolam est revenue de 143 kg en 1998 à 62 kg en 1999, intégralement assurée par la France, qui a été également le principal exportateur (65 kg, soit plus de 90 % du total). Huit pays ont signalé avoir importé plus de 1 kg de loprazolam en 1999.

<sup>7</sup>Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.96.XI.1), par. 113.

### Antiépileptiques de type benzodiazépine

125. Le clonazépam est la seule benzodiazépine qui soit généralement utilisée comme antiépileptique. Après avoir atteint son niveau le plus haut en 1998 (5,5 tonnes, soit 690 millions de doses quotidiennes déterminées), la fabrication mondiale déclarée est tombée à 3 tonnes (377 millions de doses quotidiennes déterminées) en 1999, la Suisse n'ayant signalé que 1,4 tonne cette année-là, contre plus de 3 tonnes en 1998. L'autre grand fabricant, l'Italie, a aussi signalé une fabrication réduite (1,1 tonne en 1999). La Suisse et l'Italie ont aussi été à l'origine de près de 75 % des exportations mondiales (3,1 tonnes). La fabrication de clonazépam en moindre quantité a été déclarée par la Chine (188 kg, pour la consommation intérieure), l'Inde (340 kg, pour l'exportation essentiellement) et la Pologne (109 kg, pour la consommation intérieure essentiellement). Les États-Unis, qui étaient auparavant le principal fabricant de cette substance, n'ont pas déclaré de fabrication depuis 1995. En 1999, neuf pays (Argentine, États-Unis, France, Israël, Italie, Japon, Mexique, République islamique d'Iran et Suisse) ont déclaré avoir importé des quantités de clonazépam supérieures à 100 kg, et 46 pays et territoires ont déclaré en avoir importé des quantités supérieures à 1 kg.

### Sédatifs-hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique

126. Sept barbituriques sont inscrits au Tableau IV: l'allobarbital, le barbital, le butobarbital, le méthylphénobarbital, le phénobarbital, le secbutabarbital et le vinylbital. La fabrication totale de ces barbituriques, exprimée en doses quotidiennes déterminées, a fluctué entre 6,2 milliards de doses en 1990, 4,2 milliards de doses en 1995 et 5,4 milliards de doses environ en 1998. Cependant, elle est tombée fortement à 3,8 milliards de doses en 1999. La fabrication de phénobarbital a représenté 3,5 milliards de doses (soit 95 % de la fabrication totale de barbituriques inscrits au Tableau IV). Les quantités fabriquées se sont élevées à 256 millions de doses pour le barbital, près de 39 millions de doses pour le méthylphénobarbital, près de 24 millions de doses pour l'allobarbital et près de 10 millions de doses pour le secbutabarbital. La fabrication totale de butobarbital s'élevait à 8,6 millions de doses en 1998, et il n'a été déclaré aucune fabrication en 1999. Il n'y a pas eu de déclaration concernant la fabrication de vinylbital ces dernières années.

127. La fabrication mondiale de phénobarbital, substance utilisée comme hypnotique et antiépileptique, a culminé à 663 tonnes en 1986. Entre 1990 et 1998, elle a fluctué entre 450 et 550 tonnes par an. En 1999, la fabrication mondiale déclarée de cette substance, qui était de près de 508 tonnes en 1998, n'était plus que d'environ 345 tonnes (voir fig. 27). La Chine, premier fabricant de phénobarbital depuis 1991, année où elle a signalé en avoir fabriqué environ 180 tonnes, a encore accru sa fabrication qui a atteint une moyenne annuelle de 270 tonnes pendant la période 1995-1997, puis a grimpé à près de 312 tonnes en 1998. Cependant, en 1999, la Chine a déclaré la fabrication de 233 tonnes de phénobarbital, soit une quantité bien inférieure à celles de ces dernières années. La Hongrie, deuxième fabricant de phénobarbital, avec une fabrication annuelle moyenne de 133 tonnes pendant la période 1994-1997, a déclaré une fabrication supérieure à 175 tonnes en 1998 mais environ 55 tonnes seulement

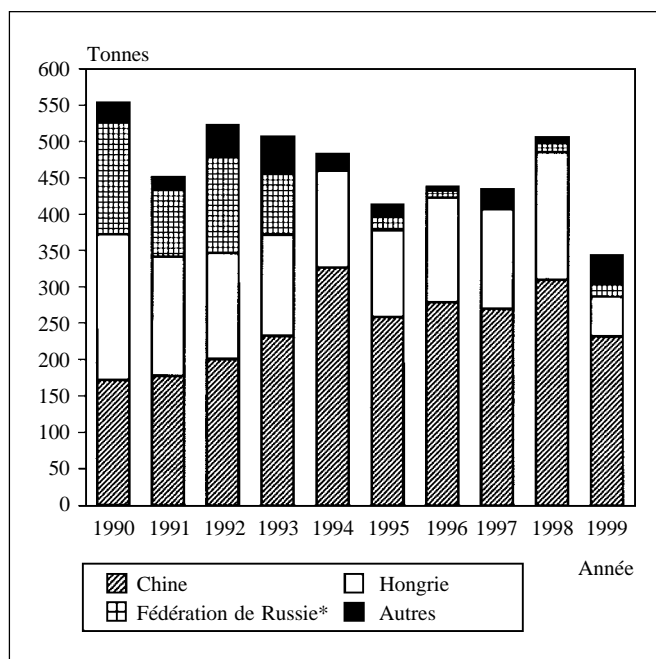
en 1999. Les seuls autres pays à déclarer avoir fabriqué du phénobarbital en 1999 ont été l'Inde (32 tonnes), la Fédération de Russie (17,1 tonnes), le Japon et la Suisse (5,4 tonnes chacun), l'Iraq (165 kg) et l'Italie (115 kg).

128. Les exportations de phénobarbital en provenance de Hongrie, principal exportateur de cette substance depuis les années 70, ont été relativement stables (moyenne annuelle de 110 tonnes pour la période 1995-1999) sauf en 1997, année où ses exportations ont atteint 143 tonnes. Les exportations de phénobarbital en provenance de Chine ont progressé régulièrement, de 25 tonnes en 1990 à 185 tonnes en 1994, puis ont baissé fortement jusqu'à 79 tonnes seulement en 1995. Au cours de la période 1996-1998, les exportations de la Chine ont été stables — près de 130 tonnes chaque année en moyenne — mais sont tombées à 76 tonnes en 1999. Les autres grands exportateurs de phénobarbital en 1999 ont été la Suisse (20 tonnes), l'Allemagne (16 tonnes) et le Danemark (13 tonnes).

129. Plusieurs pays importateurs de phénobarbital en 1999 en ont réexporté de grandes quantités: l'Allemagne a importé 17 tonnes de phénobarbital et en a exporté 16 tonnes. La Suisse a déclaré des importations de 13,4 tonnes et des exportations de 19,6 tonnes. Les Pays-Bas en ont importé 12 tonnes et exporté près de 8 tonnes, le Danemark en a importé 10 tonnes et exporté 13 tonnes et le Royaume-Uni a déclaré en avoir importé 7,2 tonnes et exporté près de 9 tonnes.

130. En 1999, le commerce international de phénobarbital a fortement chuté. Cependant, cette substance est toujours la substance psychotrope importée par le plus grand nombre de pays. Plus de 130 pays et territoires ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de phénobarbital au moins une fois entre 1990 et 1999. En 1999, les États-Unis ont été le plus grand importateur de phénobarbital (avec 33,6 tonnes). Outre l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse, les autres grands importateurs de cette substance en 1999 ont été la France (15,6 tonnes), le Japon (11,3 tonnes), la République islamique d'Iran (10 tonnes) et l'Italie (9,6 tonnes).

Figure 27. Phénobarbital: fabrication totale déclarée, 1990-1999



\*Les données relatives aux années antérieures à 1992 se réfèrent à l'ex-URSS.

131. Le barbital est utilisé non seulement en médecine en tant que sédatif-hypnotique, mais aussi dans l'industrie pour la fabrication de substances ou produits non psychotropes. La fabrication mondiale de barbital a nettement baissé entre 1992 et 1995 (259 tonnes et 83,7 tonnes, respectivement), puis est progressivement remontée à 141 tonnes en 1998 pour retomber à 128 tonnes en 1999. La Chine est le principal fabricant de barbital, avec 140 tonnes déclarées en 1998 et 125 tonnes en 1999, pour la consommation intérieure et l'exportation essentiellement. Le seul autre pays à avoir fabriqué du barbital en 1999 a été le Japon dont la fabrication est passée de 567 kg en 1998 à près de 2,8 tonnes en 1999. La Fédération de Russie, grand fabricant de barbital dans le passé, n'a déclaré aucune fabrication de cette substance depuis 1993.

132. Les exportations de barbital en provenance de Chine, qui avaient atteint une moyenne annuelle de 45 tonnes entre 1993 et 1995 et s'élevaient à 50 tonnes en 1996, ont progressivement diminué et n'étaient plus que de 31,5 tonnes en 1999. L'Allemagne, principal importateur de barbital, en a importé de moins en moins (51 tonnes en 1996 et 20 tonnes en 1999) et a réexporté presque toutes les quantités importées. L'Inde a importé 20 tonnes de barbital pour sa consommation intérieure en 1994 et a réduit ses importations à 14,2 tonnes en 1999. Le Japon, qui avait importé 10,6 tonnes de barbital en 1996, n'en a plus importé en moyenne que 8,1 tonnes par an pendant la période 1997-1999. Ce pays a utilisé le barbital pour fabriquer des préparations exemptées de contrôle (près de 5,4 tonnes en 1999) et pour fabriquer des substances non psychotropes (504 kg en 1999). La République de Corée a ramené ses importations de 9,8 tonnes en 1996 à 3,9 tonnes en 1997 et a, elle aussi, utilisé le barbital pour fabriquer des substances non psychotropes. Elle n'a déclaré aucune importation de cette substance en 1998, mais a signalé en avoir importé plus de 2 tonnes en 1999, exclusivement pour sa consommation intérieure. Depuis 1990, plus de 50 autres pays et territoires ont déclaré des importations de barbital de plus de 1 kg.

133. Plus de 8 tonnes de méthylphénobarbital ont été fabriquées en Allemagne en 1990. Après quoi aucun pays n'a plus déclaré fabriquer du méthylphénobarbital jusqu'en 1997, année où la Suisse en a fabriqué près de 9,5 tonnes. En 1998 et 1999, ce pays n'a déclaré qu'une fabrication de 2,3 tonnes et 3,9 tonnes, respectivement.

134. L'Allemagne est le seul pays à avoir déclaré la fabrication d'allobarbitol ces dernières années. Sa première déclaration date de 1998 (393 kg). En 1999, sa fabrication a grimpé à près de 2,4 tonnes. L'Allemagne est aussi le principal exportateur de cette substance, mais ses exportations ont fléchi de 4,2 tonnes en 1998 à environ 2,3 tonnes en 1999. La Pologne a déclaré fabriquer de l'allobarbitol pour la dernière fois en 1995 (228 kg). De même, la Danemark a cessé d'en fabriquer après 1994 (11 kg). Cependant, ce pays a déclaré en 1999 avoir importé 525 kg qu'elle a intégralement réexportés. Les grands importateurs d'allobarbitol en

1999 ont été la Hongrie (800 kg), la Pologne (780 kg) et la Turquie (700 kg). Depuis 1992, environ 20 pays ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de cette substance.

135. Depuis 1991, le Danemark et l'Allemagne sont les seuls pays à déclarer la fabrication des trois autres barbituriques inscrits au Tableau IV. La fabrication de secbutabarbitol est tombée en Allemagne de 251 kg en 1996 à 67 kg en 1997 pour passer à 204 kg en 1998 puis grimper à près de 750 kg en 1999. L'Allemagne a signalé avoir exporté 811 kg de secbutabarbitol en 1999. La fabrication de cette substance a été irrégulière. En 1998, il n'y avait que le Danemark à en fabriquer (1,3 tonne) et il n'a été déclaré aucune fabrication pour 1999. Cette année-là, les principaux pays exportateurs de butobarbitol ont été le Danemark (400 kg) et la Hongrie (325 kg). En Allemagne, la fabrication annuelle de vinylbital s'est établie à 1,2 tonne en moyenne entre 1991 et 1993. Aucune fabrication de vinylbital n'a été déclarée ces dernières années. Des pays de toutes les régions ont signalé importer ces barbituriques de temps à autre.

#### *Autres sédatifs-hypnotiques*

136. Trois substances du groupe des sédatifs-hypnotiques inscrits au Tableau IV, l'ethchlorvynol, l'éthinamate et le méthyprylone, ne sont ni des barbituriques ni des benzodiazépines. Toutes trois ont été inscrites au Tableau IV depuis l'adoption de la Convention de 1971.

137. Les États-Unis ont été le seul pays à déclarer avoir fabriqué et exporté de l'ethchlorvynol, dont la fabrication, après avoir atteint 857 kg (1,7 million de doses quotidiennes déterminées) en 1991 et avoir été nulle en 1992 et 1993, a repris en 1994-1996 (près de 9 tonnes au total, essentiellement pour la consommation intérieure). Ils n'ont déclaré aucune fabrication en 1997 et 1998 mais ont signalé la fabrication de 1,3 tonne en 1999, pour leur consommation intérieure essentiellement. Ce pays a fait état d'exportations d'ethchlorvynol en 1997 pour la dernière fois (301 kg). La dernière quantité d'éthinamate fabriquée par l'Allemagne a été signalée en 1988 (500 kg), et la dernière quantité de méthyprylone fabriquée par les États-Unis l'a été en 1990 (2,1 tonnes). Aucun mouvement international d'éthinamate ni de méthyprylone n'a été signalé depuis 1991.

#### *Analgésiques*

138. La léfétamine est l'unique analgésique inscrit au Tableau IV. Seul le Japon a déclaré en avoir fabriqué et exporté. Il a déclaré en avoir fabriqué pour la dernière fois en 1984 (391 kg), et il en a exporté 21 kg vers l'Italie en 1990. Il n'a ensuite pas été signalé de mouvement de léfétamine jusqu'en 1994, année où le Japon en a exporté 6 kg vers l'Italie. En 1996, le Japon a déclaré avoir exporté 8 kg de léfétamine. Aucun mouvement international de cette substance n'a été déclaré depuis 1997.